

Société nationale de protection de la nature

Rapport d'activité 2021

SNPN

PROTÈGE LA NATURE DEPUIS 1854

Rapport moral et Introduction

Par le Président de la SNPN



Grenouille verte © Delphine Nicodème

Comme chaque année, notre assemblée générale est l'occasion de mettre à l'honneur le travail quotidien assuré par les bénévoles, et notamment les administrateurs, et par les salariés. Qu'ils soient tous remerciés de leur engagement pour notre association et en soutien de ses valeurs !

2021 a été une année charnière pour la SNPN car nous avons achevé la phase engagée en 2017 de formalisation de notre projet associatif. En effet, au fil des questionnaires soumis aux adhérents, aux salariés et aux administrateurs, et des séminaires réunissant administrateurs et salariés, une évidence s'est imposée : nous avons en partage une même vision de l'identité, scientifique mais engagée, de notre association, de ses modes d'action et de sa philosophie générale !

La démarche résolument participative et inclusive que nous avons choisi de mettre en œuvre a permis de révéler cela : nous savons qui nous sommes et nous partageons la façon dont nous voulons agir.

Car tout l'enjeu de notre époque est double. Il s'agit bien de parvenir à convaincre nos concitoyens et surtout les dirigeants politiques et les acteurs socio-économiques de la nécessité impérative de sortir au plus vite de ce système mortifère qui repose sur une exploitation permanente, éhontée, et qui s'accélère, de la nature, dans une sorte de fuite en avant vers une anthropisation forcenée du vivant qui nie son existence autonome, sa liberté de vivre, son droit à une expression spontanée de ses potentialités. Nous nous y employons depuis longtemps par nos deux belles revues que sont le Courrier de la Nature et Zones humides Infos, par nos événements au premier rang desquels la Fête des Mares, par notre accueil à la Réserve de Camargue pour la refonte duquel nous avons obtenu un financement significatif dans le cadre de France Relance. Nous avons souhaité renforcer cet aspect en recrutant deux médiatrices scientifiques et territoriales dans les deux réserves que nous gérons, afin de convaincre ces territoires d'adopter des pratiques bénéfiques pour



le patrimoine naturel exceptionnel contenu dans ces lieux remarquables, mais néanmoins menacés par les activités humaines qui les environnent. Le Conseil d'administration a également décidé de renforcer la dimension Communication au niveau national pour que nos positions soient mieux médiatisées, et pour mieux dialoguer avec chaque adhérent. C'est un chantier important que nous voulons conduire en 2022 et 2023.

Mais il s'agit également tout autant d'agir concrètement, directement, sur le terrain, afin de contribuer en actes et non seulement en idées ou en paroles à la cause de la protection de la nature. Bien sûr les deux réserves sont des lieux privilégiés pour cela, ainsi que les propriétés foncières que possède et protège la SNPN. À cet égard notre projet associatif s'est transformé en plan stratégique, et lui-même est en cours de déclinaison opérationnelle par nos équipes salariées afin de définir les actions concrètes que nous voulons entreprendre, dans le respect de ce que font déjà nos partenaires et en lien étroit avec eux. Les difficultés de l'État, dans ses diverses composantes, à se saisir pleinement des enjeux écologiques et à arbitrer en faveur de leur prise en compte, qui ne sont pas nouvelles, nous imposent de renforcer les actions dites privées car reposant sur les initiatives citoyennes et associatives.

Comme pour l'ensemble de la société, la pandémie a encore perturbé nos activités en 2021, mais nous avons fait face, collectivement, et poursuivi nos actions et nos combats. En voici une sélection, disparate pour témoigner de la variété des thématiques que nous investissons. Le conseil d'administration s'est réuni à 9 reprises. Nous avons signé une convention de partenariat avec deux associations partenaires : le Groupe ornithologique normand et le Comité départemental de protection de la nature de Saône-et-Loire. Nous nous sommes réinvestis dans la fédération France Nature Environnement pour y porter de façon plus efficace et plus collaborative nos valeurs. Nous avons conclu une convention de financement de 3 ans avec l'Office français de la biodiversité pour consolider notre événement Fête des Mares, et nous avons fait de FNE un partenaire privilégié de cette manifestation, pour mobiliser encore davantage le réseau des associations, avec des synergies. Nous avons diffusé une campagne en faveur de la protection et la sauvegarde des mares sur les ondes de Radio France en novembre, pour inciter chaque auditeur à agir directement pour préserver la biodiversité près de chez lui. Nous avons renforcé les conseils scientifiques des réserves de Camargue et de Grand-Lieu, en les élargissant et en conservant un haut niveau universitaire à leurs membres. Nous avons bataillé tout l'été pour faire cesser la contamination par des produits agricoles du Vaccarès et nous avons lancé une initiative pour la sauvegarde de cet écosystème clé du cœur de la Camargue. Nous nous opposons à des projets démentiels d'aménagements d'un autre âge : contournement autoroutier d'Arles, méthanisation industrielle, destruction massive des forêts, relance du projet de pont à Barcarin, déploiement de projets industriels dans l'éolien et le photovoltaïque… Nous nous sommes engagés pour défendre des espaces naturels et des espèces au premier rang desquels la Plaine des Maures et l'ours dans les Pyrénées. Nous nous sommes considérablement investis dans l'élaboration de la stratégie nationale pour la biodiversité 2030 (SNB3) et du 4e plan national pour les milieux humides (PNMH).

Vous le constatez : votre association est très dynamique et contribue sur tous les fronts, avec engagement et détermination !

Pour porter les valeurs que nous partageons, plus que jamais elle a besoin de votre fidélité et de votre soutien, par vos adhésions et abonnements, et en en suscitant dans votre entourage !

Bien amicalement,

Rémi LUGLIA, président de la SNPN



SOMMAIRE



Cheval camarguais dans le marais de la Capelière © Delphine Nicodeme

7

Vie associative

Conseil d'administration
Objectifs prioritaires et actions 2021
Adhérents

16

Pôle sensibilisation et information

Les publications
La communication
Le mécénat

40

Pôle scientifique

En Île-de-France
En Camargue
Au lac de Grand-Lieu



François Moutou en conférence au Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
© Delphine Nicodeme

Vie associative

Conseil d'administration 8
Composition 8
Des réunions régulières 8
Représentations et partenariats 9

Objectifs prioritaires et actions 2021 10
Projets en cours et perspectives à venir 10
Projet associatif SNPN 10
Organisation et structuration de l'association 11
Administration et finances 13

Adhérents 14
Mouvements adhérents 14
Dons 2021 14
Questionnaire adhérents 14
Répartition régionale des adhérents 15

Conseil d'administration

Composition

Suite à l'Assemblée générale du 22 mai 2021, le Conseil d'administration se compose ainsi :

• Bureau (élu le 18 juin 2021)
Président : Rémi Luglia
Vice-présidents : François Moutou, Stéphanie Hudin, Jean-Marc Pons
Secrétaire général : Romain Gosse
Secrétaire général adjoint : Aline Treillard
Trésorière : Marie-Odile Grandchamp
Secrétaire du Conseil : Odile Bernard Panne
Indice de parité Femmes/Hommes du Bureau : 50% / 50%.

• Autres administrateurs (à l'issue de l'AG 2021)
Philippe Cochet, Hervé Cubizolle, Carole Cuenot, Hubert De Foresta, Jean-Baptiste Dumond, Jean-Marie Gourreau, Vincent Graffin, Marie-Odile Guth, Elisabeth Jouve-Castanier, Philippe Keith, Jacques Marinier, Michel Metais, Jean Untermaier, Marie-Josèphe Veyrac.
Indice de parité Femmes/Hommes du Conseil d'administration : 42% / 58%.

Des réunions régulières

Le Conseil d'administration s'est réuni très régulièrement durant l'année 2021. Voici les principaux sujets traités :

o 27 janvier : Gouvernance de la RNNC et en Camargue ; Fonctionnement de la RNNC ; Actions & Projets (Prolongation et renouvellement du plan de gestion, Projet « accueil et écotourisme », Rapport provisoire d'activités 2020).

o 5 février : Gouvernance de la Réserve naturelle nationale du Lac de Grand-Lieu (RNNGL) et en Pays de la Loire ; Fonctionnement de la RNNGL ; Actions & Projets de la RNNGL ; Stratégie partenariale (FNE, FPNRF, SNB) ; Vie de la SNPN (Point sur la campagne 2021 adhésions-dons-abonnements, Point *Courrier de la Nature (CLN)*, Mise en place d'un Comité juridique) ; Représentation au COPIL Natura 2000 de la Plaine des Maures.

o 19 mars : Rapprochement avec l'association Chérine ; Présentation et plaidoyer général de la SNPN ; Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB3) ; Stratégie partenariale (FNE, Opération hérisson) ; Vie de la SNPN.

o 16 avril : Présentation de Bénédicte Caille-Malpel, nouvelle Directrice générale ; Compte de résultats 2020 ; Préparation de l'Assemblée générale 2021 ; Siège social ; Partenariats et actions (FNE, Kalisterre, Fête des Mares) ; Vie de la SNPN (Convention de partenariat avec le GONm (groupe ornithologique normand) ; Questions d'actualités sur la protection de la nature (Etude portant sur la notion de « protection forte ») ; Questions diverses (Mise en place du Comité juridique interne, Recours dans un projet de lotissement dans une zone humide dans le Nord-Pas-de-Calais).

o 18 juin : Election du Bureau pour 3 ans (2021-2024) ; Vie de la SNPN (Point *Courrier de la Nature*, Composition du Conseil scientifique de la RNN du lac de Grand-Lieu, Composition du Conseil scientifique de la RNN de Camargue, Représentation de la SNPN au Comité Régional Biodiversité (CRB) d'Ile-de-France, Représentation de la SNPN auprès de Réserves Naturelles de France (RNF), Point sur le séminaire associatif et l'élaboration de fiches-projets) ; Partenariats & actions (Retour sur l'assemblée générale de FNE) ; Questions d'actualité sur la protection de la nature (Actualités et enjeux de la RNN de la Plaine des Maures ; Recours relatif à la reconnaissance de la carence fautive de l'Etat au regard des objectifs de protection de la biodiversité (« Intérêt à agir »), Point sur le conseil scientifique du PNR Camargue et de la réserve de biosphère, Discussion sur les projets de création de PNR, Subvention projet accueil RNNC.

o 24 août : Point d'actualité Maures et RNN ; Vie de la SNPN (Point sur les recrutements en cours, Résultats et analyse du questionnaire adhérents-abonnés et stratégie de communication, Renouvellement annuel du Comité de rédaction du *Courrier de la Nature*, Point d'information sur les appels à projets, Point d'actualité sur la RNN de Camargue (contamination du Vaccarès), Point sur la participation de la SNPN au Congrès UICN) ; Note de cadrage budgétaire ; Partenariats et actions (Un projet CPO à 3-5 ans avec CRIF sur les mares et les zones humides, Soutien financier de l'OFB pour la Fête des Mares) ; Questions d'actualité sur la protection de la nature/Stratégie en vue des élections présidentielles et législatives (Démarche collaborative avec nos partenaires, Formulation d'un plaidoyer spécifique SNPN, Réflexions sur la « protection forte » à partir de l'analyse du questionnaire interne, Proposition d'un dossier spécial dans le CLN.

o 14 octobre : Stratégie de développement et de communication (Point de vue d'un expert sur la collecte de fonds, Stratégie de développement) ; Vie de la SNPN (Agrément des nouveaux adhérents, Calendrier statutaire, Résultats et analyse du questionnaire adhérents-abonnés) ; Budget prévisionnel (Note budgétaire 2022, 2023 et 2024, RNN de Camargue, Budget RNN de Grand-Lieu, *Le Courrier de la Nature*).

o 5 novembre : Recours contre les rejets implicites des recours gracieux pour demander l'annulation des arrêtés préfectoraux autorisant l'effarouchement renforcé de l'ours brun en Ariège ; Devenir de la RNN de la plaine des Maures ; Vie de la SNPN (Adhésion de la SNPN à l'ARB Pays de la Loire ; Campagne « créez une mare » sur les antennes de Radio France (France Inter, France Info, France Bleu) et une participation aux festivals, Transformation de l'association Pro Natura en CEN Ile-de-France ; Déclinaison opérationnelle du plan stratégique à 3 ans ; Question d'actualité sur la protection de la nature (Opposition de la SNPN à la méthanisation industrielle).

o 17 décembre : Ester en justice suite à la destruction de l'ourse Caramelle ; Ester en justice contre la délibération et la convention de renouvellement de l'Ecocontribution entre l'OFB et la FNC devant le Tribunal Administratif pour excès de pouvoir ; Vie de la SNPN ; Motion contre le projet de Pont à Barcarin (Camargue), Projet de thèse dans le cadre d'une convention CIFRE sur la RNN de Camargue, Point de situation sur la RNN de la Plaine des Maures) ; Déclinaison opérationnelle du plan stratégique à 3 ans (Présentation par la Responsable Communication & Vie associative des plans d'action et de développement à 3 ans des programmes relevant de sa responsabilité, avec budgets prévisionnels modificatifs, *Courrier de la Nature*).

Représentations et partenariats

En 2021, la SNPN a poursuivi ses actions en direction des pouvoirs publics, en partenariat avec de nombreuses autres associations de protection de la nature. La SNPN s'efforce particulièrement de mettre en application l'idée, plébiscitée par son Conseil d'administration, qu'il est indispensable aux protecteurs de la nature et à leurs associations, qui possèdent toutes leur spécificité et leur légitimité, de se rassembler et de se coordonner afin de peser sur les décisions publiques et les orientations de nos sociétés. En toutes occasions, la SNPN se fait un devoir de soutenir les initiatives bienvenues des associations amies et cherche à initier des actions communes.

La SNPN est partie prenante de CAP Nature et biodiversité regroupant 14 associations et fondations de protection de la nature (LPO, FNE, H&B, Surfrider, SFEPM, FERUS, SFDE, OPIE, WWF France, FNH, ASPAS, SHF, ANPCEN). Elle est membre fondateur et adhérent de la fédération France-Nature-Environnement (FNE), membre fondateur et adhérent de la Fédération des Parcs naturels régionaux (FPNRF), partenaire national pour la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN), membre fondateur et administrateur de l'association Ramsar France.

La SNPN noue des partenariats avec des associations locales de protection de la nature et de l'environnement comme le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord Pas-de-Calais(GON), le Groupe ornithologique normand (GON) ou le Comité départemental pour la protection de la nature de Saône-et-Loire (CDPN 71). La SNPN est depuis plus de 50 ans une tête de réseau national sur la thématique des zones humides. Elle participe à l'Observatoire national de la biodiversité (ONB). Elle expertise pour le compte du ministère de l'Écologie les dossiers de candidature de sites français pour l'obtention du label Ramsar. Elle est membre du Groupe national pour les milieux humides (GNMH), anime depuis 1991 pour le compte du ministère de l'Écologie le Groupe zones humides (GZH ; laboratoire d'idées regroupant l'ensemble des acteurs de ces milieux) et publie depuis trente ans la revue semestrielle Zones Humides Infos destinée aux acteurs de terrains et aux collectivités.

Elle participe à plusieurs instances nationales de concertation comme le Comité national de la biodiversité (CNB ; depuis sa création en 2017) ou le Collectif national des sciences participatives (CNSP ; depuis 2014). Elle participe également à des instances régionales de concertation comme les Comités régionaux de la biodiversité (CRB) de PACA, d'Auvergne-Rhône-Alpes, d'Occitanie et des Pays de la Loire. Elle est partenaire de l'ARB-ÎdF (Agence Régionale de la Biodiversité Île-de-France).

Objectifs prioritaires et actions 2021

L'année 2021 a connu de nombreux changements et évolutions qui ont concerné l'ensemble des établissements de la SNPN.

Dans le prolongement des deux dernières années de réorganisation et de consolidation de l'association, des projets structurants ont été mis en œuvre pour répondre aux orientations stratégiques de l'association :

- Recherche de nouvelles sources de financement de la SNPN pour garantir son modèle économique et sa pérennité ;
- Montée en puissance de la communication, de la vie associative et du développement de la SNPN pour accroitre sa notoriété et son rayonnement avec la refonte du site internet, la création du poste de chargée de communication évènementielle, la structuration des partenariats avec les associations locales de protection de la nature et la structuration d'une stratégie de mécénat et de campagnes auprès des grands donateurs et légateurs ;
- Extension de la mission de médiation scientifique avec la création des postes de chaque réserve et évolution du Courrier de la Nature et de *Zones Humides Infos* ;
- Refonte de l'accueil de Camargue pour positionner la RNN de Camargue comme un acteur incontournable et un modèle du secteur écotouristique en Méditerranée ;
- Protection des petites zones humides du bassin versant de la RNN du lac de Grand Lieu.

Projets en cours et perspectives à venir

- Etude de nouvelles voies de développement de projets nationaux de protection des zones humides et des aires protégées ;
- Recherche de nouveaux projets scientifiques innovants avec financements publics et privés pour les déployer.

Les équipes se sont étoffées pour répondre aux enjeux globaux et conduire les projets.

Sans oublier que les administrateurs et les salariés de la SNPN s'impliquent dans de nombreuses instances et groupes de travail nationaux gouvernementaux et non-gouvernementaux pour la gestion des réserves, participent aux grands débats de société sur la protection de la nature, influencent la décision publique avec comme objectif ultime la protection de la nature et notamment celle des aires naturelles protégées.

Projet associatif SNPN

Sur la base du projet associatif SNPN 2018-2021 et à partir d'une réflexion menée conjointement par les administrateurs et les salariés, enrichie par un questionnaire adressé aux adhérents, les missions fondamentales de la SNPN ont été rappelées et les moyens d'action précisés.

Une déclinaison en axes stratégiques a été présentée et validée, à l'occasion d'un séminaire collaboratif qui a eu lieu les 20 et 21 mai 2021.

• Intentions et résultats attendus

L'ambition du séminaire était de regrouper salariés et bénévoles administrateurs autour de thématiques clef et de co-construire les grandes lignes du plan d'action SNPN, en cohérence avec les objectifs de la Stratégie Nationale Biodiversité 3.

Notre première intention était de décliner notre projet associatif pour les 5 ans à venir. Les missions, moyens d'action et axes stratégiques ont été posés il y a trois ans, mais il s'agissait de réfléchir ensemble autour de thèmes clef, nous permettant de développer une vision partagée à long-terme. Pour cela, nous avons eu besoin de nous projeter sur des projets concrets qui vont permettre de faire vivre et d'incarner la mission que s'est donnée l'association pour les années à venir.

Par ailleurs, le contexte nous a poussés à formaliser les projets de l'association, que ce soit pour ceux qui existent déjà ou pour ceux à lancer, afin de positionner la SNPN dans le cadre de la SNB 3 et le projet national pour les zones humides portés par le gouvernement.

En vertu de l'impact attendu et de leur pertinence pour l'association, une liste de projets prioritaires a été reprise au cours du 2nd semestre 2021 par chaque entité ou service concerné pour nourrir les plans d'action à 3 ans, et alimenter les demandes de financement.

● Axes stratégiques

4 axes stratégiques donnant des orientations générales en matière de développement et de priorités ont été affirmés :

1. Protéger et restaurer les zones humides dans un contexte de changements globaux
   1.1 Agir concrètement en faveur des zones humides sur les territoires.
   1.2 Infléchir les trajectoires des territoires.
   1.3 Améliorer la protection des mares.
   1.4 Plaider pour une politique cohérente en faveur des Zones Humides.

2. Innover pour protéger la nature ordinaire
   2.1 Diffuser plus d'informations sur la nature ordinaire.
   2.2 Développer la protection privée et citoyenne par l'outil Réserve de Nature.
   2.3 Développer un programme en appui à l'opération hérisson (FNE).

3. Sensibiliser et agir pour la protection de la nature
   3.1 Mobiliser le public naturaliste aux côtés de la SNPN.
   3.2 Accompagner le grand public pour mieux connaître la nature et être acteur de sa sauvegarde.
   3.3 Accompagner les entreprises pour qu'elles se saisissent des enjeux de protection de la nature.

4. Impliquer la SNPN dans les instances et les réseaux
   4.1 Mobiliser les partenaires associations naturalistes de terrain, citoyens.
   4.2 Réaffirmer le positionnement scientifique de la SNPN.
   4.3 Intégrer les réseaux et les instances sur les sujets et territoires prioritaires.
   4.4 Œuvrer pour une fiscalité positive/incitative.

Organisation et structuration de l'association

Le plan d'action de la SNPN a été établi, à partir de juin 2021, avec pour ambition de stabiliser la structure associative, revitaliser l'offre de la SNPN, construire voire renforcer des projets correspondant aux enjeux clef de protection de la biodiversité, et attirer des financeurs et mécènes potentiels.

● Stabilisation de la structure associative

Organisation
1. Recrutement d'une Directrice Générale au siège de Paris qui assure notamment les missions de :

1.1. Levée de fonds et recherche de financements
- Pilotage de la stratégie de levée de fonds pour susciter des contacts et réseaux à potentiel.
- Supervision de la progression de la collecte issue de la générosité du public.

1.2. Lien avec la Gouvernance et contribution à la stratégie
- Mise en oeuvre du projet associatif validé par le Conseil d'administration, ainsi que les évolutions organisationnelles.
- Animation de la vie statutaire de l'Association, production des tableaux de bord et outils de pilotage nécessaires auprès du CA.
- Représentation de l'Association auprès des instances publiques et des partenaires privés et associatifs à la demande du Président.
- Suivi de la mise en œuvre des projets de la SNPN.

1.3. Management et Gestion des Ressources Humaines
- Fédération, direction, animation et mobilisation de l'équipe salariée.
- Suivi RH de l'équipe sur la base de ressources humaines de statut diversifié (bénévolat, mécénat de compétences, volontariat civique).
- Représentation de la structure au niveau du dialogue social.

1.4. Gestion budgétaire et financière
- Sortie des comptes annuels avec l'aide de gestionnaires comptables et administratifs et un cabinet d'expertise comptable.
- Préparation du budget et suivi de son exécution.

2. Gestion des ressources humaines durant l'année

2.1. Reconstruction d'un service communication étendu à la Vie associative et au Développement

- Nomination d'une Responsable communication en février 2021.
- Création de la mission de chargé de développement arrivé en juillet 2021, en freelance, compte tenu des contraintes de niveau salarial et eu égard aux enjeux.
- Constitution d'une base de données et mise à jour des fichiers institutionnels et médias par un stagiaire en 4ème année de formation de sciences politiques.

2.2. Réorganisation de l'équipe de Direction en Camargue

- Recrutement du Directeur de la Réserve, lancé en janvier 2021, arrivé en juin 2021.
- Recrutement d'un poste de Conservateur, arrivé en décembre 2021, pour coordonner l'équipe scientifique.
- Recrutement d'une Médiatrice scientifique à la Capelière pour développer le dialogue avec les parties prenantes et asseoir le positionnement de la réserve dans son environnement local.
- Recrutement d'une Cheffe de projet pour mettre en œuvre la refonte de l'accueil du public en Camargue.

2.3. Recrutement d'une médiatrice scientifique à Grand-Lieu pour élargir le rayonnement des actions de la réserve

Le nombre global de salariés et alternants recrutés en 2021 :

- 4 nouveaux salariés en Camargue depuis juin 2021.
- 2 nouveaux salariés à Grand Lieu depuis septembre 2021 .
- 1 nouveau salarié à Paris depuis octobre 2021

NB : les nouveaux postes sont financés par le plan de relance, l'augmentation des dotations Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ou l'existence d'une convention pluriannuelle d'objectifs.

Autres statuts permettant de flexibiliser la charge :

- Freelance pour le développement
- Freelance pour le soutien organisation/ finances/RH
- Cabinet en droit social
- Un mécénat de compétence chargé d'accompagner la refonte du site internet.

Dialogue social

- Mise en place du CSE en janvier 2021.
- Tenue mensuelle de réunions.
- Préparation de la révision des accords sur l'aménagement du temps de travail : sollicitation du comité de direction en mars 2021 sur ce sujet, puis préparation d'un texte de révision soumis depuis fin 2021 par la Direction Générale à la délégation syndicale.

Gestion des compétences et formations des équipes

- Revue des qualifications.
- Postes cadres forfait jour passant de 4 fin 2020 à 7 fin 2021.
- Evolution de tous les niveaux de qualification grâce aux avenants de la convention collective ECLAT.
- Evaluation.
- Entretiens annuels et professionnels de tous les salariés menés courant 2021.
- Plan de formation des trois établissements.
- structuration d'un plan national de formation.

Gestion du temps de travail

- Homogénéisation des situations entre établissements avec la généralisation d'une sixième semaine de congés payés.
- Audit en cours des planning de travail de l'ensemble des catégories de personnel pour homogénéiser les pratiques et les usages.
- Simplification et uniformisation d'un formulaire unique de déclaration du temps de travail.

Paie

Changement de cabinet en Décembre 2021.

- Changement de process avec la Camargue : centralisation des variables de paie, double vérification des bulletins.
- Identification et correction d'anomalies sur les nouveaux gabarit de feuille de paye suite à la nouvelle nomenclature de présentation établie par la réforme de la convention ECLAT en vigueur en janvier 2022.

Administration et finances

● Réorganisation des processus et des intervenants

Comptabilité/trésorerie

- Changement de cabinet d'expertise comptable en Juin 2021 (initialement prévu en fin d'année 2021), avec extension du périmètre d'intervention.
- Un seul logiciel comptable pour tous les établissement : mise en place du logiciel ORCOM en Camargue.
- Centralisation de la trésorerie au siège avec visualisation des mouvements bancaires de l'établissement Camargue.
- Suivi mensuel de trésorerie et prévisionnel glissant sur les 3 mois à venir.
- Création du poste de responsable administratif et financier.

Gestion des engagements/ suivi des subventions

- A partir de délégations clairement établies, processus engagement et règlement mis en place et respecté.

Pilotage budgétaire

- Mise en place d'un système de pilotage de suivi budgétaire trimestriel par analytique à partir du 1er semestre 2021, permettant de donner une visibilité sur la tendance et réajuster également en cours d'année le cas échéant. Ce système est censé responsabiliser chaque porteur de projet.
- Mise en place d'un budget à 3 ans sur la base d'une note de cadrage, révisable chaque année.

Optimisation fiscale exonération partielle de la taxe sur les salaires

- Dans le cadre de la rationalisation des coûts, la SNPN s'est rapproché d'un cabinet spécialisé pour monter un dossier de demande de rescrit à l'administration fiscale pour bénéficier d'une exonération partielle de la taxe sur les salaires.


Une partie des équipes du siège à Paris

Les nouvelles recrues dans les Réserves :


Florianne Jussiau


Elodie Stamm


Camille Renaud


Christelle Priot

Adhérents

On constate en 2021 une baisse de 15 % du nombre d'adhérents (1 796 en 2020, 1 510 en 2021), et ceci malgré un renouvellement de plus de 250 d'entre eux. Cette baisse est très probablement due au contexte sanitaire, et possiblement à des causes structurelles.

Mouvements adhérents

Adhérents 2019 perdus en 2020	479
Nouveaux adhérents 2020	270
Adhérents 2020 perdus en 2021	552
Nouveaux adhérents 2021	266

La moyenne d'âge de nos adhérents (calculée à partir de 700 dates de naissance) est de 59 ans avec plus de 70 % d'entre eux entre 50 ans et 79 ans.

< 20 ans	1	0 %
20-29 ans	32	5 %
30-39 ans	52	7 %
40-49 ans	79	11 %
50-59 ans	157	22 %
60-69 ans	188	27 %
70-79 ans	161	23 %
80-89 ans	25	4 %
90-99 ans	4	1 %

Dons 2021

Comme pour les adhésions, on constate une baisse de 20 % du montant des dons reçus par la SNPN.

Catégorie	Nombre	Total en €
Don générique	365	31 928,67
Don dédié RNNC	58	5 859,00
Don dédié RNGL	24	1 581,50
Don Sensibilisation RNNC	35	1 452,00
DON dédié Castor	26	3695,00
Don CLN	6	354,00
Don température GL	9	352,50
Don dédié insectes	2	140,00
Don webnaire lynx	10	105,00
Don Salin RNNC	1	20,00
Don dédié ZHI	1	15,00
Total général	535	43 257,67
	80.6 % de 2020	78.5% de 2020

Questionnaire adhérents

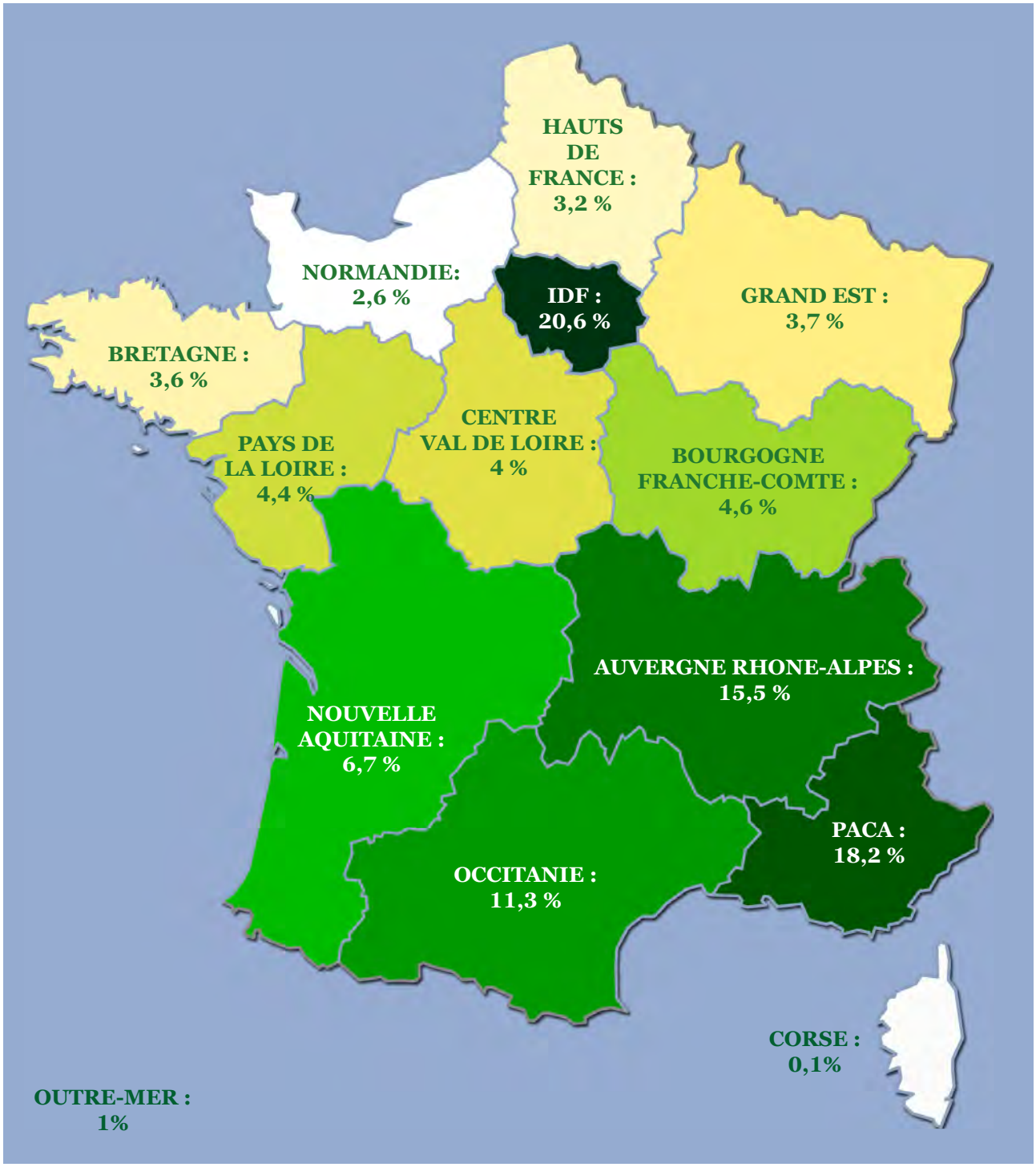
De mars à juin 2021, la SNPN a diffusé un questionnaire auprès de ses adhérents et abonnés de ses deux revues. L'objectif était de mieux les connaître pour répondre davantage à leurs attentes. En 2018 un questionnaire a été proposé aux adhérents de la SNPN afin d'élaborer le projet associatif. Ce nouveau questionnaire interpelle l'adhérent et l'abonné sur ses connaissances de la SNPN et de ses projets (réserve naturelle, revues…) et leurs souhaits pour une SNPN pérenne.

• Les résultats

60 % des répondants sont abonnés au moins à une revue et adhérents à la SNPN. Seulement 21 % des répondants sont uniquement adhérents et 19 % des répondants sont abonnés à au moins une revue sans adhérer à l'association.

57 % de nos répondants ont entre 60 et 79 ans, 30 % on entre 40 et 59 ans. 5 % sont âgés de plus de 80 ans. Seulement 8 % ont moins de 39 ans. Notre population est globalement vieillissante et peine à se rajeunir. 52 % des répondants sont retraités, 42 % sont encore en activité, 6 % sont en recherche d'un emploi ou en formation. 54 % des répondants n'exercent pas un métier en lien avec la nature. 34% des répondants se trouvent dans le sud de la France : en Provence Alpes Côte d'Azur (16 %), Auvergne Rhône-Alpes (13 %) et en Occitanie (10 %). Ces régions sont aux abords de la Réserve naturelle nationale de Camargue.

Répartition régionale des adhérents





Notre stand lors du Festival international du film ornithologique de Ménigoute (FIFO) 2021 © Delphine Nicodeme



Pôle sensibilisation et information

Les publications 18

Le Courrier de la Nature 18

Zones Humides Infos 24

La communication 30

Présentation du service 30

Supports de communication 30

Campagne de e-mailing 32

La Lettre SNPN 32

Retombées presse 33

Evénementiels 34

Refonte du site internet 37

Le mécénat 38

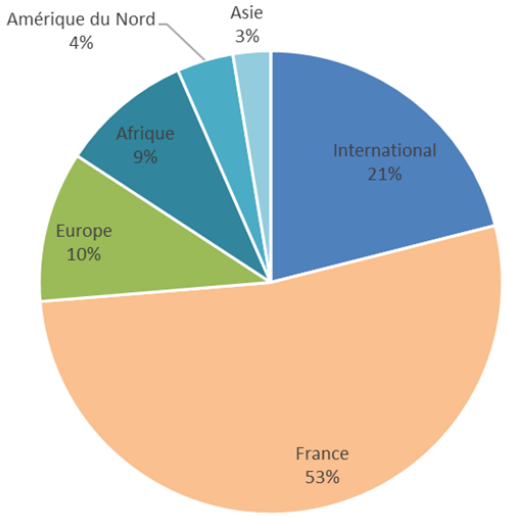


Les publications

Le Courrier de la Nature

Les parutions

● Les six numéros bimestriels en 2021
Six numéros avec une grande diversité de sujets traités, une attention portée à la présence de sujets outre-mer et internationaux, et toujours un intérêt marqué pour les actions concrètes de conservation.



Zones géographiques couvertes par les articles du CLN en 2021 (numéro spécial inclus).

Nombre de pages : 52 pages. Format : 21 x 29,7 cm.
Prix unitaire : 8 €. Tirage moyen : 1446 exemplaires/n°

● Le numéro spécial « Lynx » et le webinaire
Le numéro spécial 2021 consacré aux lynx a été coordonné par François Moutou, Dr vétérinaire, épidémiologiste et vice-président de la SNPN, Marine Drouilly, Dr en biologie de la conservation et Olivier Guder, vice-président et coordinateur Lynx de FERUS. Il accueille les articles de 27 auteurs pluridisciplinaires parmi lesquels plusieurs auteurs étrangers (Allemagne, Slovénie, Royaume-Uni, Biélorussie, Canada…).

Il est paru en juin 2021 et a été **tiré à 2000 exemplaires** distribués auprès des abonnés et en vente au numéro en ligne. Le prix unitaire du numéro a été augmenté à 10 € (contre 9 € en 2020 et 8 € auparavant). 250 exemplaires ont été pré-vendus au Pôle Grands Prédateurs, à la SFEPM et à FERUS pour diffusion dans leurs réseaux respectifs. Il est à noter que l'OFB a également fait une commande d'une trentaine d'exemplaires au moment de la sortie du numéro.
Nombre de pages : 84 pages (augmentée par rapport aux précédents n° spéciaux de 76 p.).

En complément de la parution du numéro spécial, à l'occasion de la Journée internationale du lynx, la SNPN a organisé **un webinaire consacré au lynx** le 24 juin 2021. Animé par la journaliste Yolaine de la Bigne, avec la participation de François Moutou, Marine Drouilly, Olivier Guder et Laurent Geslin, ce webinaire a réuni **150 spectateurs** en direct. Il est rediffusé sur la chaîne YouTube de la SNPN depuis le 9 juillet 2021 et a reçu à date 1184 vues (au 14/02/2022).

Production de la revue

● Rédaction
L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Ceci a eu un impact sur le travail en limitant les échanges en présentiel et la tenue de réunion. Des événements qui auraient pu donner matière à des articles ont également été annulés. Malgré tout, les collaborateurs de la revue ont œuvré à la qualité de la publication.

a. Comité de rédaction
En 2021, le directeur de publication de la revue est Rémi Luglia, président de l'association éditrice ; le comité de rédaction compte 8 administrateurs : François Moutou (secrétaire du comité de rédaction), Odile Bernard-Panné, Hervé Cubizolle, Carole Cuenot, Hubert de Foresta, Romain Gosse, Jean-Marie Gourreau, Stéphanie Hudin.

Le comité de rédaction s'est réuni en août 2021 et entretient des échanges réguliers avec l'équipe de rédaction. Il propose des sujets et des auteurs potentiels, relit et commente l'ensemble des articles de fond de la revue et est ainsi garant de la ligne éditoriale, de la rigueur scientifique et de la crédibilité de la revue.

● *Les contributeurs*
Le Courrier de la Nature propose des articles de vulgarisation scientifique et de diffusion des connaissances, rédigé par des spécialistes (scientifiques,



Les couvertures en 2021. A droite, la couverture du N° spécial 2021 : Les lynx en France et dans le monde

gestionnaires d'espaces naturels, acteurs de terrain…) s'appuyant sur leur expertise et des sources documentées et rigoureuses (études scientifiques publiées dans des revues de références, rapports et ouvrages de références…). La rédaction s'attache à ouvrir ses pages à des points de vue internationaux, en sollicitant également des auteurs de pays francophones et non-francophones. Le contenu éditorial et iconographique de la revue est ainsi produit par des contributeurs bénévoles (auteurs, relecteurs, photographes, illustrateurs, artistes…).

En 2021, 134 auteurs ont publié dans *Le Courrier de la Nature*. La diversité des contributeurs (112 auteurs ont publié un article unique courant 2021) contribue à la richesse des contenus de la revue.

• *L'équipe de rédaction à la SNPN*

Aux contributeurs extérieurs s'ajoute l'équipe de rédaction salariée de la SNPN : une secrétaire de rédaction et une chargée d'édition et de communication. L'équipe assure les différentes tâches inhérentes à la réalisation de la revue (recherche de sujets, relations avec les contributeurs et les relecteurs, gestion de la copie et du chemin de fer, relecture et correction des textes, rédaction d'articles, mise en page en collaboration avec le prestataire, relecture et correction sur maquette, suivi de fabrication, gestion des stocks…). Elle effectue en particulier un important travail de relecture-réécriture des textes afin d'accompagner les auteurs dans leur démarche de vulgarisation. Elle assure aussi, en lien avec le pôle communication de la SNPN, les actions de promotion, valorisation et prospection (cf. ci-après 4. Valorisation et promotion).

D'autres salariés et des administrateurs de la SNPN écrivent également régulièrement ou ponctuellement dans les pages de la revue pour y présenter l'activité de la SNPN et des réserves.

De nombreux lecteurs et contributeurs ont fait part de leur satisfaction après la lecture d'un numéro :

« Oui reprenez votre abonnement [gracieux numérique pour la presse], Je suis toujours journaliste et lisais votre journal avec beaucoup de plaisir et d'intérêt. »
Claude-Marie Vadrot, lectrice

« J'ai bien reçu le n°327 et, encore une fois, la qualité est au rendez-vous : malgré la difficulté d'un numéro «thématique», il y a toujours une cohérence d'ensemble et le tout se tient vraiment très bien. Bravo et merci ! » ;
« Merci Aline et Eve pour la présentation de ce beau numéro, très bien réalisé comme toujours et richement illustré, bravo ! »
Romain Gosse, administrateur de la SNPN

« Le résultat est très réussi. Merci et bravo à vous et à toute l'équipe du *Courrier de la Nature*! »
Syvain Mangiarotti, contributeur du n° 329

« C'est un très beau numéro, très riche, instructif, très bien illustré. Bref, un beau n° de référence ! Merci ! »
Rébecca Burlaud, contributrice du n° spécial 2021

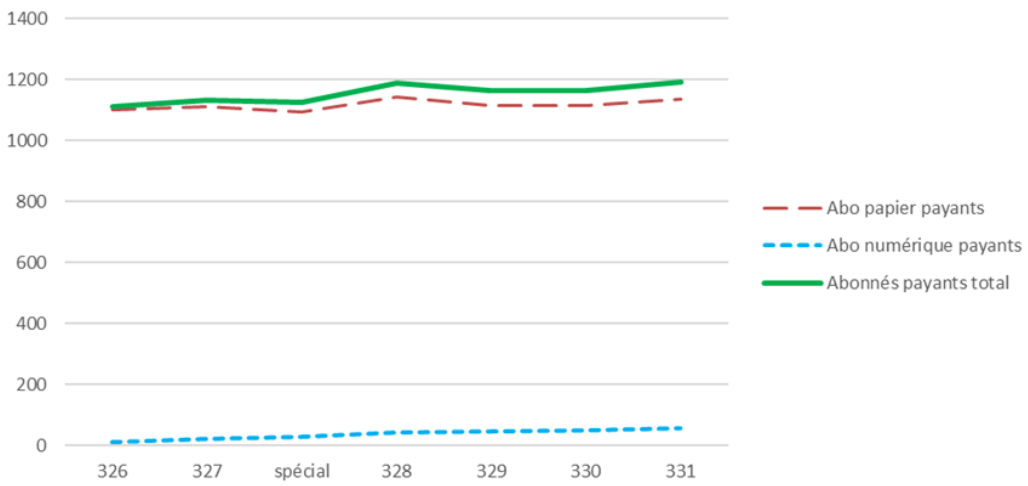
« Merci de votre envoi. Vous avez fait un très chouette travail, c'est très agréable à consulter et les diverses petites trouvailles de présentation (sous-titres etc..) éclairent bien ce texte, à vrai dire un peu ennuyeux et indigeste au départ. Ainsi que le nouveau titre, parfaitement adapté. Félicitations, donc et feu vert à vous. »
Jacques Baillon, contributeur du n° spécial 2021

Diffusion

• Nouveauté 2021 : la version numérique

Dans l'objectif d'élargir son lectorat et de faciliter l'accès à son contenu, et pour proposer une solution sans abonnement papier, *Le Courrier de la Nature* a lancé en janvier 2021 une formule d'abonnement numérique (contenu identique au format papier, avec liens dynamiques, parution bimestrielle, accès via la plateforme de lecture en ligne Calameo, tarif d'abonnement réduit). Cette formule fait l'objet d'une mise en avant lors des opérations de promotion et de communication liées à la revue (cf. *4. Valorisation et promotion* ci-après).

• Abonnements



Evolution du nombre d'abonnés en 2021

La gestion des abonnements est assurée en interne par un salarié. Un courrier de réabonnement est systématiquement envoyé (inséré avec l'exemplaire de la revue) aux abonnés dont l'abonnement arrive à échéance. Les abonnés n'ayant pas reconduit leur abonnement sont relancés par courriel au moment de la parution du numéro suivant : un e-mail présentant le dernier numéro avec un visuel et le sommaire leur est envoyé pour les inciter à se réabonner.

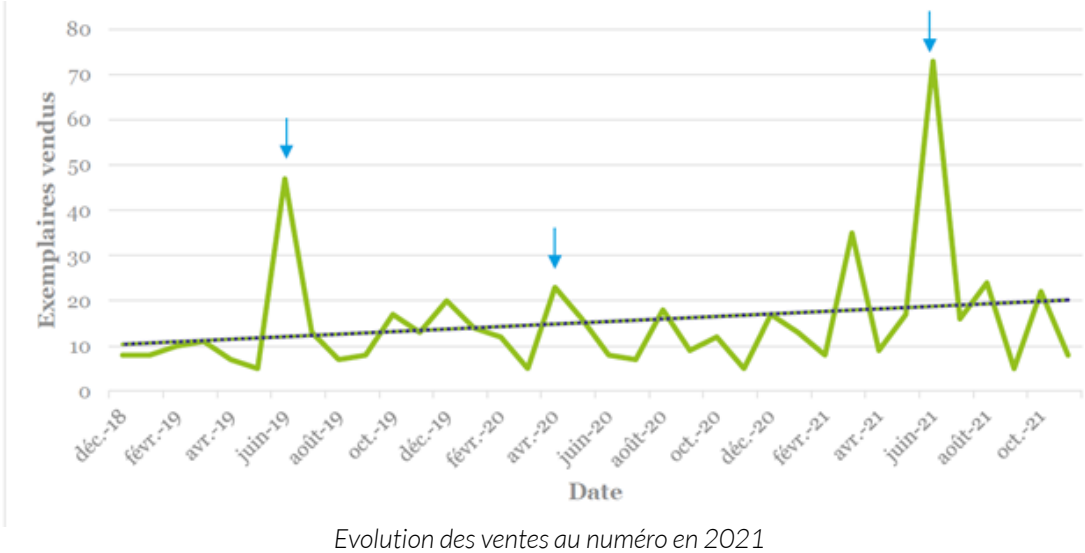
Formules d'abonnement :	France	Etranger et Outre-Mer
Abonnement format papier 1 an (6 n° + 1 n° spécial), tarif normal	50 €	55 €
Abonnement format papier 1 an (6 n° + 1 n° spécial), tarif préférentiel réservé aux adhérents	35 €	40 €
Abonnement format numérique* 1 an (6 n° + 1 n° spécial), tarif normal	35 €	35 €
Abonnement format numérique* 1 an (6 n° + 1 n° spécial), tarif préférentiel réservé aux adhérents	30 €	30€

*Disponible depuis janvier 2021.

Le Courrier de la Nature compte **1191 abonnés payants en décembre 2021**. Le nombre d'abonnés numériques a augmenté continuellement au cours de l'année, mais reste modeste. Le nombre total d'abonnés est stable sur l'année.

● Vente directe au numéro

Les numéros du *Courrier de la Nature* des 10 dernières années sont vendus en ligne sur le site internet de la SNPN.



Evolution des ventes au numéro en 2021

La ligne de tendance (en pointillés) de l'évolution des ventes au numéro depuis décembre 2018 (calculée d'après les données du site internet) indique une nette progression (+200% en 3 ans). Les flèches bleues correspondent à la sortie des numéros spéciaux. On observe un pic en 2021 bien plus important que les autres années, ce qui est probablement dû à la promotion autour du numéro spécial Lynx.

● Autres canaux de diffusion

Le Courrier de la Nature est référencé sur :

-La plateforme de veille média Press'Edd/Adday. Cette plateforme effectue une veille sur les mots clés définis par ses clients (exclusivement des entreprises et des collectivités) dans un corpus de publications presse référencées.

- Bases d'indexation : Wordlcat, Archives ouvertes HAL.

Valorisation et promotion

● Promotion des numéros à parution

Chaque parution d'un nouveau numéro est annoncée grâce à plusieurs outils de promotion :

- Boutique en ligne du site internet SNPN : le numéro est mis à la vente, sa présentation comprend le visuel de couverture, un résumé du numéro, son sommaire et les chapôs des dossiers.

- Un extrait du numéro (un pdf comprenant les premières pages de chaque article) publié en accès libre sur Calaméo ; le lien vers cet extrait est diffusé sur le site SNPN et dans les tous les e-mails et posts sur les réseaux sociaux annonçant la parution du numéro.

- Un bandeau de signature de mail annonçant la parution, avec le visuel de couverture et un lien vers la page de la revue sur le site internet, est envoyé aux administrateurs et aux salariés de la SNPN pour usage dans leur correspondance par e-mail.

- Un visuel de présentation du numéro (1 p. en pdf comprenant la couverture et un résumé du sommaire) est envoyé aux administrateurs et aux salariés de la SNPN pour diffusion dans leurs réseaux.

● Promotion de la vente en lots

Depuis août 2021, les opérations de promotion mettent l'accent sur les préventes et les achats en lot. Deux types de tarifs dégressifs en fonction des quantités achetées ont été définis, l'un proposé à tous, l'autre uniquement pour les revendeurs et contributeurs.

	Tarifs achat en lot de base (proposé à tous)			Tarifs contributeurs et/ou diffuseurs		
N° spécial	*% réduction*	Tarif unitaire	Total lot	*% réduction*	Tarif unitaire	Total lot
Unité		10,00 €			10,00 €	
10	*5*	9,50 €	95,00 €	*10*	9,00 €	90,00 €
30	*10*	9,00 €	270,00 €	*15*	8,50 €	255,00 €
50	*15*	8,50 €	425,00 €	*20*	8,00 €	400,00 €
100	*20*	8,00 €	800,00 €	*25*	7,50 €	750,00 €
200	*25*	7,50 €	1 500,00 €	*30*	7,00 €	1 400,00 €
N° bimestriel	*% réduction*	Tarif unitaire	Total lot	*% réduction*	Tarif unitaire	Total lot
Unité		8,00 €			8,00 €	
10	*5*	7,60 €	76,00 €	*10*	7,20 €	72,00 €
30	*10*	7,20 €	216,00 €	*15*	6,80 €	204,00 €
50	*15*	6,80 €	340,00 €	*20*	6,40 €	320,00 €
100	*20*	6,40 €	640,00 €	*25*	6,00 €	600,00 €
200	*25*	6,00 €	1 200,00 €	*30*	5,60 €	1 120,00 €

Opération « parcs zoologiques »

Une opération auprès de la Fédération française des parcs zoologiques a eu lieu en octobre 2021 : 150 exemplaires du numéro spécial lynx, 150 numéros découverte et 150 flyers présentant les tarifs de vente en lot (pour les n° Lynx et Ours) qui ont été distribués aux 150 responsables de parcs zoologiques présents lors de leurs rencontres annuelles.

● Evénementiel

Le Courrier de la Nature a été présenté sur le stand de la SNPN (à travers la vente au numéro sur le stand, des conférences en lien avec les articles publiés, la diffusion gratuite du numéro découverte…) aux événements suivants :

- Festival international du film ornithologique de Ménigoute (du 26 octobre au 1er novembre 2021): 35 exemplaires vendus (dont 14 exemplaires du n° spécial Lynx) et 2 abonnements.
- Festival international de la photo animalière et de nature de Montier-en-Der (du 18 au 21 novembre 2021) : 36 exemplaires vendus (dont 13 exemplaires du n° spécial Lynx) et 2 abonnements.

● Réseaux sociaux et site internet

Valorisation du Courrier de la Nature sur les réseaux sociaux :

Chaque parution du Courrier de la Nature est annoncée sur les comptes Twitter (2400 followers au 31 décembre 2021) et Facebook (5013 abonnés) de la SNPN. En moyenne, un tweet touche 1100 personnes. Les derniers post Facebook consacrés à la revue montrent les statistiques suivantes :

- post du 21/11 (valorisation du numéro spécial lynx en lien avec une conférence): 573 personnes touchées, 29 réactions ;
- post du 19/11 (valorisation du numéro spécial Tourbière en lien avec une conférence) : 449 personnes touchées, 16 réactions ;
- post du 16/11 (promotion n°330) : 497 personnes touchées, 6 réactions ;
- post du 27/09 : (promotion n°329) : 397 personnes touchées, 8 réactions ;
- post du 23/06 (promotion webinaire lynx) : 1666 personnes touchées, 24 réactions.

Au total, 17 publications ont été publiées sur la page Facebook de la SNPN pour valoriser et promouvoir la revue, avec plus de 9 000 personnes touchées.

Site internet de la SNPN :

La page d'accueil du Courrier de la Nature génère 1,95 % du trafic du site internet avec 3 728 vues uniques au 31 décembre 2021.

● Prospection

Opérations de prospection auprès de cibles identifiées: e-mailings adressés à des contacts ciblés pour présenter la revue et inciter à l'abonnement.

Opérations réalisées :

Cibles	Nombre de contacts	Date de réalisation
CDI de lycées publics et privées, académies Orléans-Tour et Reims	198	février
Organismes gestionnaires d'espaces naturels en France	158	février
Vétérinaires	9063	mars
Campagne d'abonnement numérique en service presse gratuit	916	janvier 2022

Depuis octobre 2021, un salarié constitue une base de données de contacts des cibles identifiées (institutionnelles, sectorielles, médias, partenaires…). Ce travail permet de planifier les prochaines opérations d'e-mailing.

Campagne « Offrez un abonnement en cadeau » : un argumentaire « Offrez un abonnement en cadeau » est inséré en encart avec chaque numéro envoyé aux abonnés depuis le n° 329. Ce document était également diffusé sur les stands de la SNPN à Méginoute et à Montier-en-Der.

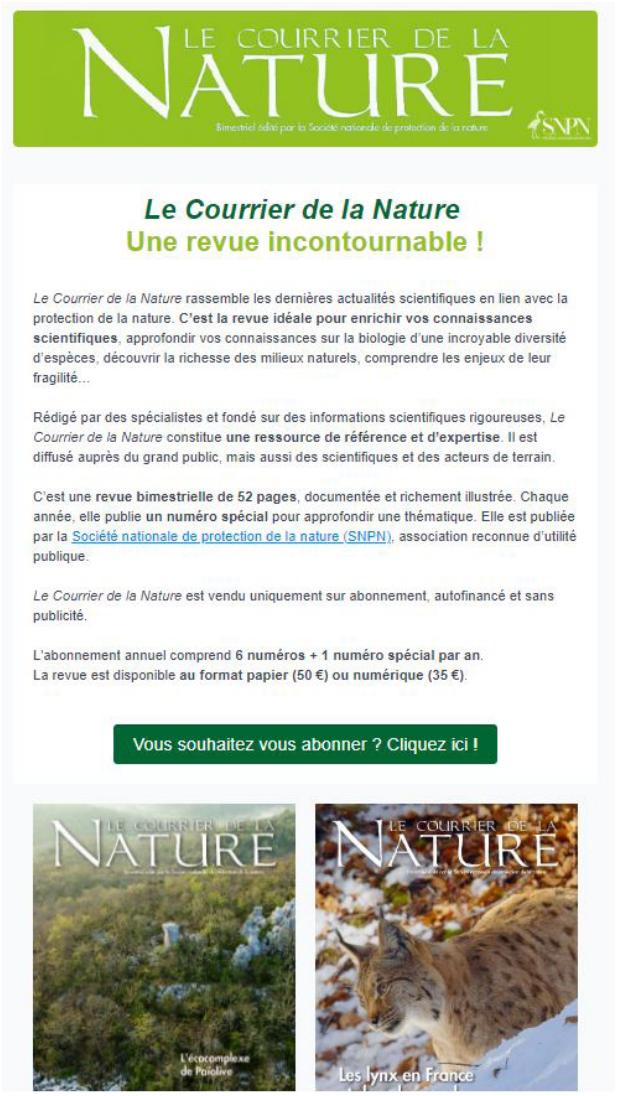
● Perspectives de développement

Recherche de financements externes :

- Des fiches-projets présentant des thématiques de numéros spéciaux ont été produites. Elles sont utilisées par le pôle « mécénat » pour solliciter des financements.

Projet de refonte :

Un travail de réflexion a été mené fin 2021 concernant le modèle économique du *Courrier de la Nature*. Un groupe de travail constitué de 5 administrateurs, de la directrice générale de la SNPN et des salariées de la rédaction s'est réuni à pour identifier des axes d'amélioration et transformation. Cette réflexion a débouché sur un projet de refonte de la revue visant à aboutir, à terme, à un changement de périodicité de la formule papier et au développement d'un site internet dédié enrichi de contenus complémentaires, en complément d'un plan de prospection renforcé. Ce projet sera précisé et développé à partir de 2022.



Exemple de e-mailing envoyé

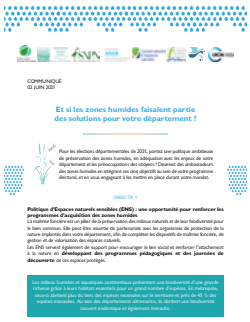
Zones humides infos

Pôle soutien à l'action d'information au sein du réseau concerné par les milieux humides

La SNPN est missionnée par le ministère de la Transition écologique (MTE) pour mener des actions de soutien à l'action d'information au sein du réseau concerné par les milieux humides, en particulier en soutenant la gouvernance en faveur des zones humides et de la convention de Ramsar et en communiquant et sensibilisant à la thématique des zones humides et à l'application de la convention de Ramsar. La SNPN apporte ainsi son expertise technique dans le cadre des stratégies publiques menée en faveur de ces milieux, en particulier son appui aux travaux pilotés par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) et est également correspondant non gouvernemental depuis 2012 pour la stratégie Communication, éducation, sensibilisation et participation (CESP) au niveau international au titre de la convention de Ramsar.

Ce programme a par conséquent pour objectifs :

- d'apporter une expertise et un accompagnement à la politique nationale de préservation des zones humides, notamment dans le domaine de la communication, et à assurer le lien avec la convention de Ramsar sur les zones humides d'importance internationale ;
- d'informer et sensibiliser tant les acteurs que le grand public sur le thème de la préservation des zones humides et de l'application de la convention de Ramsar.


COMMUNIQUÉ
02 JUIN 2021

Et si les zones humides faisaient partie des solutions pour votre département ?

Pour les élections départementales de 2021, portez une politique ambitieuse de préservation des zones humides, en adéquation avec les enjeux de votre département et les préoccupations des citoyens ! Devenez des ambassadeurs des zones humides en intégrant ces cinq objectifs au sein de votre programme électoral, et en vous engageant à les mettre en place durant votre mandat.

OBJECTIF 1

Politique d'Espaces naturels sensibles (ENS) : une opportunité pour renforcer les programmes d'acquisition des zones humides

La maîtrise foncière est un pilier de la préservation des milieux naturels et de leur biodiversité pour le bien commun. Elle peut être assortie de partenariats avec les organismes de protection de la nature implantés dans votre département, afin de compléter les dispositifs de maîtrise foncière, de gestion et de valorisation des espaces naturels.
Les ENS servent également de support pour encourager le lien social et renforcer l'attachement à la nature en **développant des programmes pédagogiques et des journées de découverte** de ces espaces protégés.

Les milieux humides et aquatiques continentaux présentent une biodiversité d'une grande richesse grâce à leurs habitats essentiels pour un grand nombre d'espèces. En métropole, ceux-ci abritent plus de tiers des espèces recensées sur le territoire et près de 40 % des espèces menacées. Au sein des départements ultramarins, ils abritent une biodiversité souvent endémique et également menacée.

Communiqué destiné aux élus régionaux et départementaux

Les ressources humaines dédiées à ce programme sont :

- Christophe Eggert, directeur des projets, en tant que superviseur ;
- Grégoire Macqueron, chargé de communication et d'information « Zones humides » en poste depuis 2011, et également correspondant non gouvernementale de la politique de communication de Ramsar en France ;
- Eve Lacassagne, chargée d'édition et de communication ;
- Laurent Cottin, pour la gestion des abonnements et mise en page de la revue Zones Humides Infos.

Outre la sensibilisation, la SNPN milite pour la défense des milieux humides par diverses actions de plaidoyers. Comme en 2020, les salariés ont effectué une partie de leurs tâches en télétravail et visioconférence en raison des mesures de restriction liées à la pandémie de coronavirus.

Plaidoyers et sensibilisation pour les zones humides

Diverses actions pour défendre les zones humides (motion, courrier, communiqué de presse, lettre ouverte, affichage de soutien, contribution aux consultations, participation aux travaux législatifs et règlementaires etc.) sont menées par l'équipe « Zones humides », dont nous mettons en avant pour 2021 les suivantes, par ordre chronologique :

- Grégoire Macqueron a participé à l'accueil et l'information des équipes de tournage de l'émission *C'est toujours pas sorcier* de FranceTV à Grand-Lieu le 7 janvier, avec l'équipe de la Réserve.

- **Fin janvier,** avec le pôle scientifique, des éléments techniques sont réunis pour la rédaction des documents liés à l'opération intitulée « Zones humides en France : la SNPN dresse un triste constat et émet des propositions ». Cette opération de communication a été mise en place en lien avec la médiatisation de la Journée Mondiale des Zones Humides, dont la SNPN est partie prenante.

- **En février,** la SNPN est sollicitée pour avis sur un projet de résolution concernant l'éco-fiscalité en zones humides, pour la future Convention de Ramsar sur les zones humides - COP 14 à Wuhan, novembre 2021 (COP reportée à novembre 2022) « Créer des indicateurs juridiques pour mesurer l'effectivité de la Convention de Ramsar ».

- **En février,** la SNPN participe à la préparation de messages à destination des nouveaux élus régionaux et départementaux pour les sensibiliser au sujet des zones

humides, avec les pôles-relais Zones Humides, Ramsar-France et l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

- **Le 7 avril**, pour le Groupe Zones Humides, la SNPN a organisé une réunion en visioconférence sur la PAC et les zones humides avec l'eurodéputé Benoit Biteau, puis diffusé l'enregistrement vidéo sur sa chaine YouTube.

- **En mai**, la SNPN participe au séminaire du groupe de travail sur la protection des zones humides, dans le cadre de la préparation du 4e Plan national d'action milieux humides (PNHM).

- **Le 28 mai** Grégoire Macqueron est invité à présenter l'évaluation décennale des Zones Humides emblématiques et les actions de la SNPN aux « Entretiens de la biodiversité Grand Est", lors de la table ronde "Etat des lieux des zones humides dans le Grand-Est ». Cette table ronde, diffusée en directe sur internet reste visible sur le site Facebook du Parc animalier de Sainte-Croix.

- **En amont de la Fête des mares de juin**, dont la SNPN développe particulièrement le volet numérique, Grégoire Macqueron réalise trois vidéos de sensibilisation avec le pôle communication : « Quelle est la différence entre une mare, un étang et un lac ? », « Une mare qui s'assèche, est-ce un problème ? » et « Peut-on introduire des poissons dans sa mare ? ».

- **En juin,** avec le pôle scientifique, est élaboré puis diffusé un appel à participation à la consultation citoyenne sur le projet de Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB). Cet appel comporte des éléments de plaidoyer pertinents justifiant une considération accrue des zones humides dans la future stratégie.

- **En juillet,** la SNPN donne son avis sur le projet de résolution pour la COP14 de Ramsar proposé par Michel Prieur, Professeur émérite de l'Université de Limoges, intitulé « Créer des indicateurs juridiques pour mesurer l'effectivité de la Convention de Ramsar ».

Autres activités

En juin 2021, avec le pôle scientifique, deux projets sont déposés suite à un appel à manifestation d'intérêt diffusé par l'Office Français de la Biodiversité. Un premier projet proposait de construire un ambitieux partenariat international pour le développement des échanges, le transfert d'expériences et la mobilisation des acteurs locaux francophones en faveur des zones humides et de leur biodiversité. Un deuxième projet avait pour ambition de convaincre les élus des territoires d'utiliser les zones humides comme solutions fondées sur la nature et de les considérer comme des infrastructures vertes indispensables au tissu du vivant, à travers la conception d'un ouvrage d'informations de référence et la mise en place d'un séminaire de partage d'expérience. Les deux projets n'ont malheureusement pas été retenus.

Avec l'ensemble des équipes de la SNPN, un important travail de réflexion a été mené en amont et aval du séminaire collaboratif interne de la SNPN des 20 et 21 mai, en vue de la co-construction des grandes lignes du plan d'action SNPN, en cohérence avec les ambitions de la SNB3. Ainsi ont été rédigées diverses fiches à l'issue du séminaire (fiches projets stratégie SNPN, fiches SNB3…). A l'été, avec l'arrivée d'un consultant collecteur de fonds, des fiches mécénat ont été rédigées pour soutenir sa recherche de partenaires (fiche mécénat Zones Humides Infos, et fiche mécénat Protection des mares, des zones humides et de la biodiversité associée). À l'automne la refonte de la revue Zones Humides infos a fortement mobilisé l'équipe (voir plus loin).



Bilan 2021
de la Journée mondiale des zones humides (JMZH)

Pôle sensibilisation et information
Zones Humides Infos

Communication, éducation, sensibilisation et participation (CESP)

Cette année a été particulièrement vouée à la stratégie de « Communication, éducation, sensibilisation et participation » (CESP), dans le cadre de la politique nationale « milieux humides ». En effet, outre la poursuite des actions CESP que porte la SNPN depuis des années, la rédaction de la future stratégie CESP dans le cadre du 4e Plan d'action en faveur des milieux humides (PNMH) en cours de rédaction et prévue pour 2022, a été entreprise par Grégoire Macqueron en collaboration avec Pierre Caessteker de l'Office Français de la Biodiversité (à paraître en 2022) . Cette stratégie intégrera le PNMH, qui lui-même sera une composante importante de la future Stratégie Nationale en faveur de la Biodiversité (SNB). Cet important travail de réflexion et de rédaction a été l'occasion de prendre le recul nécessaire sur l'expérience acquise, de formaliser et de proposer un cadre stratégique nouveau et fruit de l'expertise de chacun, dont la SNPN.

Au cours de l'année, des actions de CESP ont été menées dans le cadre de la politique nationale « milieux humides », en particulier un travail de réflexion sur les indicateurs « zones humides », référencés par l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB).

Convention RAMSAR

En 2021, année des 50 ans de la convention de Ramsar, la France atteignait le nombre de 52 sites Ramsar tandis que Ramsar France et le mandat de correspondant CESP porté par la SNPN fêtaient leurs 10 ans. À cette occasion, la SNPN a contribué à plusieurs publications parues ou en préparation pour faire le bilan de cette décennie, en particulier sur les facteurs de succès de la « Journée Mondiale des Zones Humides française », sur la couverture médiatique de cet évènement ou des zones humides en général. La SNPN était présente au 13e séminaire des acteurs Ramsar les 20, 21 et 22 octobre à Valenciennes, dont le thème était « Les zones humides et les usages de l'eau ».

En juin 2021 l'avis de la SNPN a été rendu concernant la candidature à la labellisation Ramsar de la Baie d'Audierne et en août concernant celle de la réserve naturelle nationale du Pinail.

La SNPN a participé, comme chaque année, à l'organisation de la Journée Mondiale des Zones Humides (présence aux comités de pilotage…) en tant que co-coordinateur national, à la journée de lancement, à la promotion de l'évènement, à l'élaboration du bilan annuel. Malgré les restrictions sanitaires, 556 animations ont été recensées dans 91 départements métropolitains et territoires ultramarins, soit 44 % des animations recensées dans le monde pour cet évènement.

Fin mai, la SNPN suggère puis dépose un dossier de candidature nommant une association française pour le prix « Jeunes champions des Zones Humides » de Ramsar. Ce prix Ramsar pour la conservation des zones humides récompense les contributions de particuliers, d'organisations et de gouvernements du monde entier à la promotion de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides. Les désignations et les prix seront remis lors de la COP14 à Wuhan, reportée à 2022.

Laboratoire d'idées

La SNPN organise, anime et rédige les comptes-rendus de réunions du « Groupe Zones humides », laboratoire d'idées et de réflexion sur les zones humides depuis 1991. Le groupe s'est ainsi réuni cinq fois en 2021.

Bulletins de veille

Devenu mensuel, 12 bulletins numériques de veille sur l'activité des zones humides à destination du groupe « Zones humides » ont été diffusés par voie électronique. Ces bulletins participent à la circulation de l'information et entretiennent les travaux de réflexions du groupe.



Couverture des numéros 100(à gauche), 101 (au centre) et 102 (à droite)

Publication de la revue *Zones Humides Infos*

À travers l'édition de cette revue, deux fois par an, la SNPN sensibilise à la thématique de la préservation des zones humides en apportant une information et des réflexions sur la recherche scientifique, les initiatives locales, les politiques nationales, les conventions internationales et la mise en œuvre des directives européennes. Elle permet également une mise en réseau des différents acteurs traitant des zones humides. La revue *Zones Humides Infos* est donc un élément de l'action « Communication et sensibilisation à la thématique des zones humides », subventionnée par le ministère de la Transition écologique.

Le travail de publication de la revue bénéficie de la contribution de nombreux bénévoles et partenaires, en premier lieu le laboratoire d'idée « Groupe zones humides » qui compte 24 référents en zones humides, ainsi que 38 contributeurs et 10 relecteurs de la revue *Zones Humides Infos*. Cela représente 147 heures de bénévolat valorisées.

Jusqu'au n° 101, l'abonnement à la revue était gratuit, que ce soit pour le format papier ou numérique. En raison de cette gratuité, la majorité des abonnés préféraient la version papier et n'avaient pas d'incitation à signaler des changements d'adresses ou une évolution de leur intérêt pour les zones humides. Nous avons donc fait le choix de faire payer l'abonnement à la version papier à partir du n° 101. La version numérique reste quant à elle gratuite, car la subvention du ministère implique la diffusion de l'information au plus grand nombre, notamment dans les pays francophones (8,7 % des abonnés à la version numérique du n° 100 sont hors territoire français).

La pagination est réduite à 24 pages, afin de diminuer la charge de travail sur chaque numéro et pouvoir ainsi respecter un rythme semestriel de publication. Le tarif de l'abonnement a été fixé à 10 € pour deux numéros.

La stratégie est donc, à partir de maintenant, de développer les abonnements numériques pour une diffusion la plus large possible de *Zones Humides Infos* et une diminution des coûts liés à l'impression de la version papier.

• Évolution graphique

Un travail de refonte de la revue a été mené au printemps 2021 avec l'agence graphique Chromatiques. Le choix de couverture s'est porté sur un visuel plus moderne et graphique, qui sera récurrent, mais où les couleurs changent à chaque numéro.

La maquette interne a également été repensée pour la rendre plus claire, aérée, moderne et plus facile à lire. Quelques changements de rubriques : si le sommaire reste organisé autour d'un dossier central, complété par un focus et des brèves, l'agenda disparaît et les pages « Publications » sont remplacées par une analyse de livre. Une nouveauté également : le portrait d'un acteur des zones humides en trois questions.

• Parution et diffusion

Le numéro 100 « Les zones humides en Pays de la Loire », dernier numéro de 32 pages, est sorti en février 2021.

Pôle sensibilisation et information
Zones Humides Infos

Fruit d'un partenariat avec le Groupe d'histoire des zones humides, il comporte une grande partie sur les conflits d'usages et la gestion participative autour du lac de Grand-Lieu, ainsi que sur les zones humides dans le reste de la région. Outre le dossier spécial, il comporte un focus sur les zones humides dans l'art occidental. Sont abordés dans ce numéro les sujets du paysage, de la sensibilisation, de Ramsar, des inventaires, de la protection des zones humides, des tourbières, de l'élevage, de la conservation des espèces et une recension d'ouvrage.

Le numéro 101 est paru en octobre 2021 et étrenne la nouvelle maquette et formule d'abonnement. Le dossier sur les infractions en zones humides fait d'abord un tour d'horizon des différentes sanctions applicables avant de détailler quelques exemples de décisions de justice. Il aborde également la prise en compte par les autorités et la réparation des préjudices écologiques. Le focus retrace ensuite les prises de position du groupe « Zones humides » sur le concept de libre évolution.

Travaillé lors du second semestre 2021, le numéro 102 paraîtra en février 2022. À l'occasion des 50 ans de la convention Ramsar et des 10 ans de l'association Ramsar France, il tire un bilan des différentes actions menées dans le contexte français : nouveaux sites labellisés, Journée mondiale des zones humides, rapport sur la meilleure stratégie de communication et d'éducation sur ces écosystèmes essentiels… Le focus démontre ensuite que les entreprises peuvent participer à la préservation des zones humides à travers leur programme de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

La revue comptait 2 405 abonnés à la version papier (gratuit) au n° 100, avant le passage à la nouvelle formule. Bien que le n° 101 soit devenu payant en version papier, il a été décidé de l'envoyer gracieusement à tous les abonnés du n° 100 (à l'exception des envois multiples) afin qu'ils puissent voir la nouvelle maquette et les inciter à s'abonner. Le n° 101 a ainsi été diffusé auprès de 2 352 personnes en France et à l'étranger, avec un courrier et un bulletin d'abonnement. Les 125 abonnements déclenchés à la suite de cet envoi couvraient ce même n° 101. Ce sont donc 5,31 % des destinataires qui ont choisi de conserver la version papier. Parallèlement nous poursuivons la promotion de la revue, quelle que soit la version.

	Papier	Numérique
N° 100	2 405	2 270
N° 101	125	2 378 (+4,8 % par rapport au n° 100)
N° 102	151 (+20,8 % par rapport au n° 101)	2 533 (+11,6 % par rapport au n° 100)

La diffusion de la version numérique a donc progressé de 11,6 % depuis l'annonce du changement de formule. Les abonnements papiers ont augmenté de 20,8 % entre les n° 101 et 102. En 2022, nous poursuivrons la promotion de la revue et il est probable que des adhérents profiteront du paiement de leur cotisation annuelle pour s'abonner à cette revue en début d'année.

• Promotion

Nous avons largement annoncé le changement de formule auprès de la presse et des professionnels de l'écologie. Pour le n° 101, nous avons ainsi contacté 972 journalistes et 2129 acteurs de l'écologie via des campagnes d'emailing, et largement diffusé l'information dans les réseaux de la SNPN et du groupe « Zones humides ».

Parallèlement à la diffusion de la revue, la SNPN anime un flux twitter sur l'actualité des zones humides via le compte Twitter de la revue.

Toute l'année, des informations concernant les zones humides ont été diffusées via ce compte, avec plus de 1500 tweets et 4200 abonnés en fin d'année , soit une progression de 6 % (3950 en 2020). Il y a eu 2993 interactions (RT, commentaires, likes...).

En particulier, via ce média, la promotion de la Journée mondiale des zones humides (plus de 80 messages), de Fréquence Grenouille et de la Fête des mares (plus de 20 messages) a été menée.



Visuel de présentation du n° 101 pour les professionnels de l'écologie.

Zones Humides Infos
La revue du groupe « Zones humides »

Le nouveau logo de la revue.

La communication

Présentation du service

Le service communication a pour objectif d'augmenter la visibilité de la SNPN, de faire connaître l'association, ses actions, ses positionnements ainsi que ses revues. Il cherche aussi à sensibiliser les citoyens et l'opinion publique aux valeurs portées par la SNPN. Le service communication fidélise les adhérents actuels et développe des actions pour en acquérir de nouveaux, tout en cherchant à générer des dons.

Pour atteindre ses objectifs, le service travaille en étroite collaboration avec les salariées du *Courrier de la Nature* pour la promotion de la revue et relance des abonnés, le service adhésion/abonnement pour les appels à dons et la relation avec les adhérents ainsi que les Réserves pour promouvoir leurs actions auprès de nos adhérents et du grand public.

Supports de communication

● Site internet

108 articles ont été publiés en 2021 sur le site internet de la SNPN dont :

- 52 dans l'agenda (29 événements de la Camargue, 2 pour le lac de Grand-Lieu, 15 pour la SNPN dont 4 pour les conférences à l'UICN, 1 pour la Fête des mares) ;
- 34 sur la SNPN (2 offres d'emploi, 28 communiqués, 2 appels à participer à une consultation citoyenne, 2 valorisation d'un partenariat) ;
- 10 sur la Fête des mares ;
- 7 sur la réserve de Camargue dont 4 offres d'emploi ;
- 3 sur la Journée mondiale des Zones Humides ;
- 2 sur la réserve du lac de Grand-Lieu.

Pour les besoins de notre campagne radio sur les chaînes de Radio France, un nouvel onglet a été mis en place sur le site internet : « Créer une mare ». Ce nouvel espace met à disposition du grand public 10 fiches pratiques remplies de conseils pour créer et entretenir une mare. La campagne a été diffusée du 1er au 7 novembre 2021 et a permis de générer du trafic sur notre site internet : l'onglet a été vue plus de 12 698 fois.

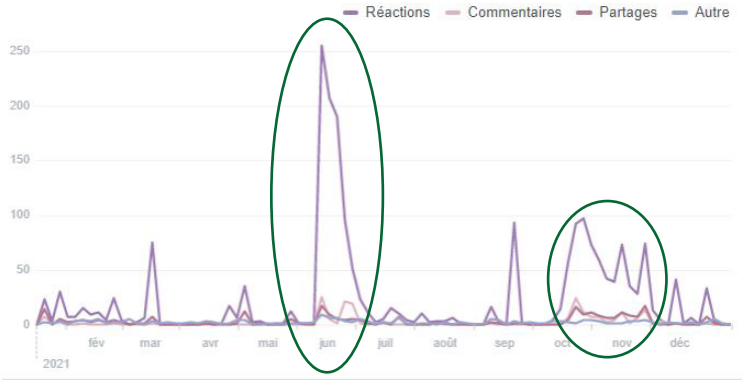
La page d'accueil du site internet a été vue 56 957 fois (+31 %). Cette augmentation s'explique par la campagne Radio France. La page d'accueil de la RNN Camargue a été consultée 34 191 fois (+18 %). Elle reste la page la plus vue du site internet. La page d'accueil de la RNN Grand-Lieu a été vue 7 989 fois (-3 %), la page d'accueil du *Courrier de la Nature* 3 452 (+5 %), la page d'accueil de *Zones Humides Infos* 2 026 (+28 %), la page d'accueil du portail Fête des mares 3 962 (+72 %) et celle de l'abonnement général plus de 4 000 fois. **L'onglet qui concerne la Réserve Naturelle Nationale de Camargue génère 6 % du trafic.**

● Réseaux sociaux

Facebook

Au 31 décembre, nous avons atteint 5 013 fans, soit une hausse de 21 %. Au total, 645 nouveaux abonnés, 9 000 réactions à nos publications, 957 partages et 768 commentaires. Le post ayant généré le plus de réaction (171) est un post annonçant le gagnant coup de cœur de la Fête des mares.

204 publications ont été faites sur la page de la SNPN nationale, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2020 (162) et 5 événements ont été publiés en direct (2 conférences de l'UICN, 1 table ronde, 1 événement en partenariat avec le GON, 1 conférence « Les nuisibles »). On remarque deux événements majeurs sur la page Facebook en 2021 : la Fête des mares en juin qui génère un pic des interactions entre les publications et les abonnés, ainsi qu'une publication boostée (de la publicité sur Facebook) sur notre programme Castor en lien avec la campagne Bluebees, d'octobre à fin novembre.



Nombre de réactions, commentaires, partages et autres sur la page Facebook de la SNPN.

Top 9 des posts ayants touchés le plus de personnes :

1. Conférence de François Moutou pendant l'IUCN sur les grands prédateurs, diffusée en direct sur la page (3 954 personnes touchées et 100 réactions) ;
2. Les primés du concours FDM (3 860 personnes touchées, 40 réactions et 12 partages) ;
3. Offre d'emploi de la RNN Camargue (conservateur.rice de la Réserve) (2 447 personnes touchées et 12 réactions) ;
4. #InstantRéserve : publication de la vidéo sur le suivi de la biomasse des insectes en Camargue (2 335 personnes touchées et 50 réactions) ;
5. J-1 avant avant le webinaire lynx (1 664 personnes touchées et 19 réactions et 5 partages) ;
6. Offre d'emploi de la RNN Camargue (chargé de médiation) (1657 personnes touchées et 18 réactions) ;
7. Participez à la consultation publique sur les SNB (1476 personnes touchées, 22 réactions et 6 partages) ;
8. Campagne de financement solidaire avec BlueBees sur le Castor (1 444 personnes touchées et 53 réactions) ;
9. Relance offre d'emploi conservateur.rice à la RNN de Camargue (1 345 personnes touchées et 34 réactions, 17 partages).

Nos abonnés et fans

Quelle différence entre un abonné et un fan ?

Un abonné est une personne qui suis notre actualité et la voit dans son fil d'actualité. Cependant, il n'est pas identifié comme « Fan » s'il souhaite que cette indication reste anonyme. Un fan est, quant à lui, une personne qui indique à ses proches qu'il suit notre page. Par défaut, un fan est également abonné à notre page. Un fan peut décider de ne plus être abonné à notre actualité tout en restant fan. Il restera comptabilisé dans les statistiques, mais il ne verra plus notre actualité. Il affirme, malgré tout, par ce biais son soutien à notre structure.

Comme l'année dernière, nos fans sont à 58 % des femmes âgées de 25 à 34 ans (20%). **42 % de nos abonnés sont des hommes dans la même tranche d'âge que les femmes. La majorité de nos abonnés sont français et habitent en Ile-de-France.**

Les personnes engagées

Les personnes engagées sont les personnes qui partagent, commentent et likent nos publications. 54% des personnes qui parlent de notre page sont des femmes âgées entre 45-54 ans (12 %) et de plus de 65 ans (12 %). **44 % d'hommes engagés dont 11% sont âgés entre 45-54 ans.**

Les personnes que nous touchons

Nous touchons 55 % d'hommes âgés entre 25 et 44 ans, et 44% de femmes dans la même tranche d'âge. 10 541 personnes touchées viennent de France.

On remarque que les personnes qui interagissent avec nos publications sont plus âgées que nos fans et abonnés.

Twitter

L'association possède un compte institutionnel : @SNPN_nature

Le compte en quelques chiffres :

- 202 tweets
- 1 100 likes
- 466 RT
- 37 réponses à des tweeets
- 21 citations
- 34 000 impressions
- 2 400 abonnés au 31 décembre 2021 soit 563 nouveaux abonnés

La majorité des publications concernent l'actualité de la SNPN (positionnement politique, actualité dans les Réserves, promotion des revues…). Des Re-tweet (des partages de publications d'autres comptes) sont réalisés sur le compte suivant les actualités de nos partenaires et du secteur (UICN, GIEC, CEN…).

Followers

Nous sommes suivis par une majorité de professionnels (journalistes, scientifiques, naturalistes, personnalités publiques et politiques) ainsi que par des jeunes (étudiants dans le secteur de l'environnement principalement).

Youtube

Notre chaine nous permet de diffuser des vidéos explicatives (« Ma mare est envahie d'algues, que faire ? » par exemple), la diffusion des colloques auxquelles la SNPN a participé (AHPNE…), des vidéos promotionnelles etc. Notre chaine termine l'année avec 191 abonnés (+126).

28 vidéos ont été publiées en 2021 :

- 14 vidéos pour animer la Fête des mares dont une table ronde et des vidéos pédagogiques ;
- 6 vidéos sur la RNN de Camargue ;
- 4 vidéos de présentation de la RNN du lac de Grand-

Lieu à travers les saisons ;
- 1 interview sur la politique agricole ;
- 1 webinaire sur le lynx pour le numéro spécial du *Courrier de la Nature* ;
- 1 vidéo sur le suivi du Sonneur à ventre jaune ;
- 1 vidéo de la conférence de Jean-Marc Gillier diffusée pendant l'UICN.

Toutes les vidéos sont du contenu original créé par les équipes de la SNPN. Nos vidéos ont été vues plus de 10 000 fois au cours de l'année. Grâce aux recommandations de la plateforme, nos vidéos ont été proposées plus de 95 000 fois dans les recherches.

Le trafic sur notre chaîne Youtube provient à 36 % de source externe (post Facebook (22 %), twitter, site internet (14 %), recherche Google (13 %)…) et 24% des recherches Youtube.

Les spectateurs regardent en moyenne 3:49 minutes par visionnage. Le webinaire Lynx a été vu 1 254 fois avec une durée moyenne par vue de 14:35 min (sur cette vidéo de 1h28). Elle a permis de générer 16 abonnés supplémentaires.

95% des personnes qui visionnent nos vidéos sont des personnes non abonnées à notre chaine. 61 % des spectateurs viennent de France.

Nos spectateurs ont 65 ans et plus. 23 % d'entre eux sont des femmes et 76 % des hommes.

LinkedIn

La SNPN possède une page LinkedIn qui lui permet de diffuser des informations plus institutionnelles comme des offres d'emploi, le fonctionnement interne, les projets en cours etc. au 31 décembre 2021. La page enregistrait 1097 abonnés, une hausse de plus de 161 %.
550 réactions ont été enregistrées au cours de l'année, ainsi que 9 commentaires et 68 partages. 89 publications ont été réalisées en 2021 (+84%) et ont généré plus de 23 000 vues.

Campagnes de e-mailing

82 campagnes ont été envoyées grâce à notre outil SendinBlue sur des thématiques variées :
- La Fête des mares ;
- L'actualité de la SNPN ;
- Des communiqués de presse ;
- La promotion d'événements auxquels nous avons participé ;
- La promotion et valorisation du *Courrier de la Nature* et de *Zones Humides Infos* ;
- Des incitations à participer à des consultations publiques ;
- La diffusion de la lettre SNPN ;
- Les relances adhérents et abonnés.

Plus de 121 428 courriels ont été envoyés (une personne pouvant recevoir plusieurs courriels). Le taux d'ouverture de nos campagnes est de 37,86 % (pourcentage du nombre de personnes cliquant pour ouvrir le courriel), le taux de clic de 7,02 % (pourcentage du nombre de personnes cliquant dans le courriel), taux de désinscription 0.34 % (pourcentage du nombre de personne se désinscrivant), plus de 29 000 personnes répertoriées dans notre outil de mailing (adhérents, sympathisants, organisateurs FDM, abonnés ZHI et CLN…).

La Lettre SNPN

Pour informer au mieux nos adhérents, les mobiliser sur nos actions et faire connaître nos projets, une lettre d'information a été mise en place en 2021. Elle permet à l'ensemble des adhérents de connaître les dernières actualités de la SNPN, ce qui n'était pas le cas avec une newsletter digitale. Cette lettre d'information nommée « La Lettre SNPN » est diffusée à la fois par voix postale à nos adhérents ne nous ayant pas communiqué d'adresse mail, et par mail pour les autres. Cela nous permet de réduire nos coûts. Nous espérons à l'avenir pouvoir diffuser cette lettre par courrier à l'ensemble de nos adhérents.



N°1 de La Lettre SNPN

Cette lettre est envoyée tous les trimestres. Le premier numéro est paru en mars 2021. 4 numéros sont déjà parus. Le sommaire se divise en plusieurs parties :

- L'édito rédigé par un administrateur de la SNPN ;
- Les brèves qui présentent des actualités courtes sur la SNPN ou sur l'environnement ;
- La rubrique « Dans l'actualité » développe sur une page un sujet d'actualité de la SNPN ou de ses Réserves ;
- L'agenda qui propose les sorties à venir.

Découvrez les numéros déjà parus :



N°2



N°3-4

Retombées presse

La SNPN a été citée dans 28 articles de presse en ligne, un article dans la presse écrite ainsi qu'une citation dans une émission de radio. La SNPN a été plus de 1200 fois citées sur les réseaux sociaux.

Campagnes de communication

• Campagne de financement solidaire en partenariat avec Bluebees et Jane Goodall Institut

Le 16 octobre 2021, la SNPN était invitée dans les bâtiments de la fondation Good Planet à Paris pour « Le réveil des forces sauvages », un événement organisé avec l'Institut Jane Goodall afin de présenter les sept projets lauréats (dont la SNPN) de la campagne de financement participatif sur la plateforme BlueBees. Lors de cette campagne, la SNPN a mis en avant son programme Castor, qui vise à améliorer la cohabitation entre le castor d'Europe et les humains dans les régions françaises que l'animal recolonise naturellement. François Moutou, vice-président de la SNPN, a présenté ce programme au public présent durant l'événement lors d'une conférence. Ce fut également le moment pour échanger sur des questions de protection de l'espèce et les actions de l'association. Delphine Nicodème, responsable communication de la SNPN, était également présente pour faire connaître l'association et informer les visiteurs sur ses projets. La campagne de financement participatif sur BlueBees s'est terminée le 22 novembre et a permis à la SNPN de récolter 3 695 €. Grâce à ces dons et à un soutien offert par la Fondation My Sharing Planet, la SNPN poursuit son action en faveur du castor d'Europe.



L'un des visuels promotionnels de la campagne

Pour faire connaître la campagne et générer des dons, une publicité sur Facebook a été mise en place. Elle a généré plus de 2000 réactions, plus de 357 commentaires et 351 partages. Cette campagne s'est déroulée du 1er octobre au 20 novembre 2021.

• Campagne Radio France

En juillet 2021, nous avons répondu à un appel à candidature de Radio France qui vise à valoriser des acteurs agissant en faveur de la transition écologique. Nous avons été retenus parmi 8 autres lauréats. Nous avons bénéficié d'un crédit d'espaces de visibilité équivalent à 379 000 € d'achat d'espace brut pour les deux vagues de diffusion des spots en novembre 2021 durant la tenue de la COP26 et au mois de janvier 2022 en amont de la journée mondiale des Zones Humides. Cela correspond à 150 messages de 30 secondes diffusés en deux vagues sur les chaînes de Radio France (France Bleu, France Info et France Inter). La première vague a été réalisée du 1er au 7 novembre 2021, la deuxième vague a eu lieu du 10 au 16 janvier 2022.

Cette campagne gratuite nous a permis de faire connaître les enjeux autour de la protection des mares et de générer du trafic sur notre site internet. De nombreux particuliers nous ont contacté à la suite de la diffusion de ce spot pour avoir des réponses à leur questions.

Du 1er au 7 novembre, les pages du site internet ont été vues plus de 18 000 fois, soit +341 % sur la même période en octobre. l'onglet dédié « Créer une mare » a été vu plus de 8409 fois. Une trentaine de personnes nous ont contacté par téléphone et mail avec des questions précises sur leur situation, auxquels notre directeur des projets scientifiques à répondu.

Événementiels

• Fête des mares

En raison de la pandémie, cette édition n'a pas pu bénéficier d'une journée de lancement en présentiel qui aurait accueilli le public pour lui faire connaître l'importance des mares. Cependant, comme en 2020, nous avons innové et utilisé nos nombreux canaux de communication pour sensibiliser le plus grand nombre à la protection de la nature.


Une animation réalisée pendant la FDM

Les animations

En 2021, alors que la situation sanitaire était équivalente à 2020, 115 animations ont été labellisées FDM, comparé à 48 en 2020 et 120 en 2019. C'est grâce à la mise en place de relances de labellisation auprès de nos partenaires et coordinateurs et également auprès des associations localisées en Ile-de-France. Pour la première fois, des événements ont été labellisés en outre-mer : 5 en Guadeloupe et 1 en Martinique.

La Fêtes des mares était présente dans 50 départements métropolitains et d'Outre-mer (contre 31 départements en 2020). Les animations étaient visibles sur le portail « J'agis pour la Nature », ainsi que le portail national d'information sur les milieux humides.
Pour cette édition 2021, 8 événements virtuels ont été inscrits. Cela a permis d'atteindre un peu plus notre objectif de sensibilisation d'un large public aux zones humides et d'augmenter la visibilité de la Fête des mares. 71 % des animations étaient ouvertes à tous. C'est une tendance qui apparait depuis plusieurs années. 21 % des animations étaient destinées aux enfants (7 à 11 ans). 67 % des animations se sont déroulées dans la nature. 59 % des animations ont été programmées dans un espace protégé ou remarquable. 68 animations se sont déroulées sur les deux weekends de l'événement ainsi que le mercredi.

Au total, plus de 1200 personnes ont assisté aux animations à travers la France. Grâce à l'implication de chacun, nous avons sensibilisé de nouvelles personnes à la protection des zones humides et notamment des mares.

L'animation d'un réseau

20 coordinateurs ont assuré l'animation localement. Le coordinateur local est la structure qui se charge de l'animation de la Fête des mares dans son département ou sa région. Il a pour rôle de mobiliser les partenaires locaux pour l'organisation et la labellisation d'événements et se tient à la disposition du grand public pour le renseigner. Une grande partie du territoire métropolitain est couvert par un coordinateur local. 17 partenaires ont été à nos côtés pendant cette 6e édition comme l'ASPAS, la LPO, Noé, FNE et les CEN.



L'affiche de la 6e édition

Une communication riche

Pour la première fois, une thématique a été choisie : « Solutions fondées sur la nature ». Ce thème fait référence à l'importance de la biodiversité des mares et des zones humides et de sa préservation. À l'interface entre l'aquatique et le terrestre, les mares recèlent une richesse écologique exceptionnelle. Elles sont des lieux de vie et de reproduction pour une flore et une faune diversifiée, abondantes et souvent rares. Les mares constituent un patrimoine fragile et menacé. Une table ronde a été tournée sur cette thématique et diffusée sur notre page Facebook pendant la journée de lancement. Elle dure 1h49 et explique, sous forme d'échange, les avantages écosystémiques d'une zone humide (cliquez ici pour la découvrir).

Au total, 917 personnes ont regardé la table ronde. Elle est aujourd'hui disponible sur le Facebook et la page Youtube

de la SNPN. Nous allons continuer de la relayer sur nos réseaux pour lui apporter plus de visibilité.
Fort de son succès, nous avons mis en place la 2e édition du concours photos des mares ouverts à tous.

4 vidéos sous forme de « questions/réponses à propos des mares » ont été réalisées dans le cadre de cette nouvelle édition, ainsi qu'une interview d'Hervé Cubizolle, administrateur de la SNPN, géographe et professeur des universités afin de mieux faire connaître les tourbières. Ces vidéos ont généré plus de 806 vues à elles seules.

Découvrez le bilan complet de cette édition sur notre site internet.

• UICN

Après plusieurs reports dus à la crise sanitaire, l'édition 2020 du Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) s'est finalement tenue du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille. Pour la première fois, la France hébergeait ce congrès qui rassemble, tous les quatre ans, plusieurs milliers de dirigeants et décisionnaires issus de gouvernements, de la société civile, du monde des affaires et du milieu universitaire.


François Moutou en conférence

La SNPN était présente à ce grand rendez-vous pour animer plusieurs conférences qui ont permis de présenter aux publics différents travaux et axes de réflexion portés par l'association. François Moutou, vétérinaire, épidémiologiste et vice-président de la SNPN, a ainsi soulevé la question de la cohabitation entre humains et espèces sauvages à travers l'exemple des grands prédateurs puis, celle des impacts de la perte de la biodiversité sur le monde actuel et notamment sur la santé humaine avec l'exemple des zoonoses. Christophe Eggert, directeur des projets à la SNPN, a présenté les mares et zones humides comme solutions fondées sur la nature (SFN) : rappelant que les SFN sont les actions qui s'appuient sur les écosystèmes afin de relever les défis globaux, il a montré le rôle non négligeable et parfois insoupçonné joué par les mares et les zones humides.
Les conférences ont également permis de faire découvrir au public les actions de la SNPN. Ainsi, Gaël Hemery, directeur de la Réserve naturelle nationale de Camargue, a détaillé les enjeux liés à la gestion de cet immense espace littoral et lagunaire, qui s'inscrit dans un territoire plus large, artificialisé, soumis à la fois aux premiers effets du dérèglement climatique et à la dynamique propre d'un delta. À travers l'exemple du second grand espace naturel géré par la SNPN, Jean-Marc Gillier, directeur de la Réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu, a abordé l'une des nombreuses problématiques auxquelles sont confrontés les gestionnaires : les espèces exotiques envahissantes. Enfin, Christophe Eggert a présenté le programme Castor. Basé sur des enquêtes de terrain, ce travail vise à faciliter le retour du castor d'Europe en Essonne en favorisant sa cohabitation avec l'humain.
Deux conférences ont été retransmises en direct sur Facebook : la conférence de François Moutou sur les grands prédateurs (2100 vues) et celle de Jean-Marc Gillier sur les espèces exotiques envahissantes (836 vues). Plus de 200 personnes ont assisté en présentiel aux conférences de la SNPN pendant l'événement. Enfin, un article a été publié sur le site de l'association des journalistes-écrivains pour la Nature et l'écologie (JNE).
Pour prolonger ces conférences et la rencontre avec le public du congrès, l'équipe de la SNPN était présente durant plusieurs jours dans l'« Espace exposition », sur le stand de France Nature Environnement aux côtés des associations qui œuvrent au quotidien pour la prise en compte des enjeux de protection de la biodiversité et de l'environnement.

• Festivals nature

Des mesures sanitaires ont été mises en place pour permettre au Festival International du Film Ornithologique (FIFO) de Ménigoute ainsi qu'au festival international de la photo de Montier-en-Der de se tenir.

Ménigoute


Notre stand pendant le festival

Le festival de Ménigoute s'est déroulé du 27 octobre au 1er novembre 2021. Nous avons tenu un stand sur toute la période du festival grâce à l'aide de quelques bénévoles et aux salariés du service communication. Deux conférences ont été présentées : Rémi Luglia a participé à une projection-débat sur le Castor et Jean-Marc Gillier a présenté les enjeux d'avenir pour la réserve du lac de Grand-Lieu ainsi que les enjeux de protection de la réserve.

Nous participons à ce festival depuis 2013, nous sommes ainsi très bien connus des participants dont certains en profitent pour acheter les derniers numéros du Courrier de la Nature. Le FIFO est un festival de passionnés de la nature qui accueille principalement des naturalistes de la région Nouvelle-Aquitaine. Les personnes viennent en famille, avec des enfants âgés entre 7 et 18 ans. La tranche d'âge des festivaliers adultes est entre 50 et 70 ans avec une majorité de personnes retraitées. Quelques personnes âgées entre 35 et 45 ans, en poste dans le secteur de l'environnement (animateurs nature, techniciens…) et quelques jeunes en études ou en recherche de parcours supérieurs (futur détenteur du BAC).

Globalement, le public regroupe majoritairement des naturalistes âgés, à la retraite, vivant dans le département des Deux-Sèvres ou les départements limitrophes. Plus de 100 personnes ont échangé avec les équipes pendant le festival et ont ainsi été sensibilisées aux actions de la SNPN.

Notre participation reste cependant mitigée car la COVID-19 était encore bien présente et de nombreux participants n'ont pas fait le déplacement cette année en raison des mesures sanitaires pouvant être contraignantes (pass vaccinal obligatoire, port du masque…).

Montier-en-Der

Le festival s'est tenue du 17 au 21 novembre 2021, soit une semaine après Ménigoute. Tout comme à Ménigoute, nous étions présents avec un stand où quelques bénévoles ont aidé les salariés du service communication à répondre aux questions des festivaliers. Nous avons également présenté deux conférences : une par Hervé Cubizolle sur les tourbières, et une par François Moutou, vice-président de la SNPN, sur les grands prédateurs. Elles ont permis de mettre en avant les numéros spéciaux du *Courrier de la Nature* sur le sujet. Ces numéros étaient disponibles à l'achat sur le stand.



Notre stand pendant le festival

Le Festival international de la photo de Montier-en-Der est le rendez-vous des amateurs et des professionnels de la photo, des passionnés de nature et du grand public. Cette année, plus de 2000 photographies étaient présentées sur les diverses expositions proposées au cœur de la ville et dans les communes alentours (Vitry-le-François, Giffaumont, Ceffonds, Saint-Dizier et Droyes). Le public était composé de personnes de tout âge : des jeunes étudiants entre 18 et 25 ans, des jeunes actifs, des familles, et des retraités, en majeur partie naturalistes ou avec une sensibilité pour la nature et la protection de l'environnement. Montier devenant la « capitale de la photo nature » durant le festival, nous avons aussi eu la chance d'accueillir des visiteurs venant de régions plus éloignées (Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne–Rhône–Alpes, Pays de la Loire et Hauts de France).

Sur toute la durée du festival, entre 400 et 500 visiteurs se sont arrêtés sur le stand de la SNPN, avec des pics de fréquentation prévisibles le jeudi (premier jour de festival), samedi et dimanche. Après une année sans « vrai » festival, conséquence de la crise sanitaire, le festival attendait le retour de ses 40 000 visiteurs annuels, et ce sont finalement 44 000 visiteurs qui ont participé à cette 24ème édition.

● Autres événements

La SNPN a participé à d'autres événements en 2021. Ces événements avaient lieu le temps d'une journée ou de quelques heures :

- Table ronde sur le vivant organisée par les Entretiens de Bibracte-Morvan, avec l'intervention de Rémi Luglia : « Sales bêtes ! Mauvaises herbes ! Ce que le "nuisible" nous apprend sur nos rapports à la nature ». Cette table ronde a eu lieu le 17 septembre 2021. Elle a été diffusée en direct sur Facebook ;
- Conférence de Rémi Luglia « Vivre avec les nuisibles » dans le cadre des conférences du parc naturel régional de Brière. Cette conférence a eu lieu le 25 septembre ;
- Projection du documentaire de Basile Gerbaud « Le cas du castor » suivi d'un débat avec le public, en présence du réalisateur et de Rémi Luglia. Cet événement a eu lieu le 15 juin en soirée à Blois ;
- Signature officielle du partenariat entre le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais et la SNPN. Cet événement était animé par différentes conférences ainsi que la projection débat du film « Le cas du castor ».

● Assemblée générale

L'Assemblée générale était initialement prévue en présentiel, à l'issue du séminaire des équipes de la SNPN. En raison de la pandémie, l'Assemblée générale de la SNPN s'est tenue en visioconférence comme l'année dernière grâce à l'outil Zoom. Les votes étaient également dématérialisés. Il était possible de voter 3 semaines avant l'AG sur une plateforme dédiée et mise en place par Neovote.

38 personnes étaient présentes dont 16 adhérents et 12 administrateurs. 258 adhérents ont voté sur 1 254 inscrits soit 20.57 %. Un temps d'échange a été tenu avec les adhérents qui ont pu poser leurs questions aux administrateurs. Ce moment a été très apprécié.

Refonte du site internet

En octobre 2021, a été mis en oeuvre le projet de refonte globale du site internet afin d'optimiser la visibilité de l'association auprès du grand public et de faciliter l'adhésion et l'abonnement aux revues. Le cabinet Wavestone nous accompagne sur le projet via un mécénat de compétence, en mettant à disposition de la SNPN deux consultantes spécialistes de la gestion de sites internet. Durant cette fin d'année, le cabinet a rencontré l'ensemble des équipes pour établir un état des lieux précis et ainsi définir le cahier des charges pour l'appel d'offre auprès de prestataires spécialisés. Le cabinet nous accompagnera jusqu'à la mise en ligne du nouveau site prévue en fin d'année 2022.



Le mécénat et développement

Contexte

Dans le cadre de la consolidation et de la diversification de ses ressources, la SNPN souhaite développer de nouveaux financements autres que les subventions publiques.
La SNPN a rencontré ainsi, depuis septembre 2021, les acteurs privés, dans le cadre de leur politique en faveur de la protection de l'environnement (Responsabilité Sociétale des Entreprises), et mobilisent les mécènes et grands donateurs pour qu'ils se saisissent, des enjeux de protection de la nature, notamment en soutenant les projets de la SNPN .

Strategie de collecte de fonds et politique de mecenat

● La méthodologie proposée
Dans la continuité du séminaire de 2018 et de celui de mai 2021, le Conseil d'Administration du mois d'octobre a validé les orientations de la stratégie de collecte de fonds et de développement du mécénat de la SNPN, à savoir :
- Avoir une stratégie claire de développement du projet associatif, de l'ambition, de la vision, de la mission ;
- Analyser le positionnement de la SNPN sur l'échiquier concurrentiel du secteur des associations de protection de la nature et définir l'offre et la valeur ajoutée de l'association ;
- Définir des programmes d'actions et projets prioritaires avec un vocabulaire grand public et qui donnent envie de les soutenir ;
- Structurer un dossier de mécénat ;
- Adopter un vocabulaire marketing ;
- Définir un budget de développement.

● Les cibles prioritaires suivantes ont été confirmées
- Les naturalistes, écologues, biologistes scientifiques professionnels et amateurs dont les étudiants en formation ;
- Les associations partenaires ;
- Les spécialistes zones humides (et plus largement les acteurs techniques de l'environnement) ;
- Les entreprises qui œuvrent pour la protection de l'environnement ou qui souhaitent soutenir les actions des associations de protection de la nature ;
- Les institutionnels publics ;
- Les leaders d'opinion ;
- Le grand public « amoureux de la nature » et personnes sensibles aux causes environnementales.

● Les moyens et actions identifiés
- Fidéliser les abonnés au CLN, cotisants et donateurs par le biais de campagnes de relance :
  • Diffuser des campagnes de prospection auprès des cibles prioritaires ;
  • Développer la base de données de potentiels donateurs avec des campagnes test auprès de publics avec des affinités proches de la protection de la nature, des loisirs de plein aire type randonnées ou jardinage ;
  • Déployer une stratégie grands donateurs ;
- Augmenter le potentiel legs par une campagne spécifique auprès des adhérents actuels et des encarts publicitaires ;
- Réponses aux appels d'offres et appels à projets ;
- Sollicitations des entreprises et fondations d'entreprises ayant des budgets dédiés à la protection de l'environnement ;
- Campagnes webmarketing ;
- Campagnes médias dont Pro Bono (cf Radio France) ;
- Démarche de prospection générale :
  • Sur l'ensemble des actions de la SNPN au niveau national : recherche et conservation, plaidoyer, inventaires participatifs, focus sur des espèces (Castor etc.), gestion d'espaces naturels ;
  • Auprès de prospects avec notamment la location de fichiers spécialisés tels que Sciences et Avenir, Fédération des randonneurs, Magasins bio, jardinerie…

● Les axes des messages à travailler
- « Il est urgent de protéger la nature : soutenez les missions de la SNPN, faites un don sur…. »
- « La nature a besoin de vous, faites un don à la SNPN sur www.snpn.com. »
- « Devenez acteur de la protection de la nature, soutenez la SNPN. »

Objectifs de developpement

● Le mécénat

Le potentiel de la SNPN à lever des fonds privés est crucial. Les premières négociations sont en cours dans le cadre de futures opérations de mécénat (financier, en nature, de compétences) et augurent une dynamique favorable malgré la nouveauté et la complexité de cette mission pour une association qui, jusque-là, a toujours bénéficié de financements provenant de subventions publiques complétées par l'apport indispensable des dons, adhésions, legs, ventes de produits….

L'engagement environnemental des entreprises est, en effet, de plus en plus marqué depuis quelques années et de nombreuses ONG et associations de protection de la nature en ont bénéficié : LPO, Tour du Valat, FNE, ASPAS, Noé,.. etc.

Une trentaine d'entreprises et de fondations, certaines de grande envergure, ont, dans ce contexte été contactées et/ou rencontrées en 2021. La SNPN bénéficie, par ailleurs, grâce à la gestion de ses deux réserves de Camargue et du Lac de Grand Lieu, d'une légitimité auprès des mécènes potentiels.

En découvrant la SNPN et ses actions, elles ont certes toutes exprimées leur intérêt marqué pour :

- Des projets scientifiques à fort impact : inventaire écologique et suivi de l'impact des mesures mises en œuvre pour la sauvegarde ou la restauration de la biodiversité, réintroduction d'espèces, acquisition de propriétés forestières, agricoles ou zones humides pour les faire classer en réserves de nature ou aires protégés, les zones humides comme solutions fondées sur la nature avec leur rôle de pièges à carbone, ou encore pour leur action de prévention des inondations, ou aléas climatiques, les multibles bénéfices reconnus des zones humides dans la relation entre la santé des humains et de leur environnement,
- Des actions de mobilisation citoyenne ou actions de sciences participatives tels que des chantiers bénévoles nature proposées par les salariés de grands groupes ou entreprises, des recensements d'espèces ou milieux remarquables...

Leurs soutiens de projets précis à long terme ont ainsi été évoqués, le processus de mécénat s'inscrivant dans le temps long, que ce soit pour la validation ou pour le suivi des actions menées avec les partenaires.



Première page
du dossier destiné aux mécène

Pôle sensibilisation et information
Le mécénat et développement

• Campagne grand public
Le grand public est de plus en plus sensibilisé aux questions environnementales. Cependant, celles-ci n'impliquent pas nécessairement une générosité significative.

Pour cela, une campagne a minima (24 000 prospects) a été initiée en février 2022 afin de tester différentes approches et messages. Cette campagne était constituée de deux courriers, portant respectivement sur l'intérêt des zones humides et sur le contexte particulier de l'écosystème de la Camargue, accompagnées d'un flyer expliquant les missions de la SNPN.

Un bon de soutien et une enveloppe retour complètent le dispositif. Le prélèvement automatique était proposé aux futurs donateurs pour la première fois.

En l'absence de fichiers de donateurs sensibles aux causes environnementales, nous avons donc recensé, en guise de phase test, les quatre cibles suivantes :
- Donateurs sur la cause animale ;
- Seniors multi-donateurs ;
- Acheteurs de produits bio ;
- Abonnés presse nature ;
- Randonneurs pédestres ;
- jardiniers amateurs.

Les zones géographiques de prospection couvrent l'Ile-de-France, les Pays de Loire et la région PACA.

• L'approche des grands donateurs
La SNPN ne bénéficiant pas de moyens importants de levée de fonds, a fait le choix d'une stratégie raisonnée et progressive en choisissant ses actions et en limitant ses investissements. Elle a donc opté pour des campagnes test auprès de publics ciblés et pour une stratégie grands donateurs à partir de 2022.

Cette approche consiste en la création d'un comité de soutien, composés d'ambassadeurs, issus de la société civile et jouissant d'une forte renommée dans leur secteur (culture, sport, économie, luxe, politique…) et qui soutiendront l'association pour la mise en oeuvre de ses actions. Ils seront ainsi amenés à ouvrir leur réseau pour aider la SNPN ou être porte-paroles pour valoriser ses valeurs, ses missions, ses programmes.

Ils disposeront pour se faire, d'un dossier de mécénat dédié afin de pouvoir être relais de mobilisation de la SNPN.

• Approche des notaires et campagnes spécial legs
Une pleine page de présentation des missions de la SNPN a été intégrée dans l'annuaire des notaires pour que l'association soit mieux connue de ses prescripteurs précieux.

Un encart publicitaire d'information concernant les legs, donations et assurance vie a été créé et inséré dans *Le Courrier de la Nature* ainsi que dans la revue haut de gamme *Maison actuelle* avec un lectorat proche des préoccupations environnementalistes et compte tenu d'une offre commerciale très avantageuse ne comprenant que les frais techniques de mise en page.



Extrait de la campagne grand public.



Visuel de la campagne spécial legs dans Le Courrier de la Nature n°331 (novembre-décembre 2021).



Suivi physico-chimiques des lagunes de la réserve naturelle nationale de Camargue © Delphine Nicodeme

Pôle scientifique

En île-de-France 44
Programmes mares et zones humides 44
Projet « Interface » 44
Programme « Castor » 45
Projet « Sonneur à ventre jaune en Seine-et-Marne » 46
Autres expertises et activités scientifiques du pôle 47

En Camargue 50
Découvrir la Réserve Naturelle Nationale de Camargue 50
Actions 2021 51
« PROTEGER » : des actions de Police de l'Environnement et de surveillance du territoire 51
« GERER » : des actions de suivis, de gestion des milieux, des partenariats de recherche 52
« FAIRE DECOUVRIR » : des actions et des aménagements liés à l'accueil du public et à la pédagogie 58

Au lac de Grand-Lieu 62
L'équipe se renforce en 2021 62
Police et surveillance de la Réserve naturelle nationale 62
Connaissance et suivi du patrimoine naturel 63
Gestion 67
Accueil et médiation 69



En Île-de-France

Programmes mares et zones humides

Dans le cadre du programme « Reconquête des zones humides d'Île-de-France » qui s'est terminé fin 2021, la SNPN poursuit l'animation de l'inventaire des mares d'Île-de-France depuis 2010. La plateforme « Si les mares m'étaient comptées » constitue la base régionale sur les mares, l'interface de saisie des données relatives aux mares. Comme chaque année, une maintenance de la plateforme a été nécessaire afin de corriger des dysfonctionnements apparaissant régulièrement.

Fin 2021, 23 507 objets « mares » cartographiés (tous statuts confondus) et 16 772 données taxonomiques liées aux mares (flore, amphibiens, odonates) sont intégrées à la base. La SNPN transmet régulièrement les données issues de l'inventaire des mares aux structures demandeuses. En particulier en 2021, des données ont été transmises à l'Institut de Systématique, Évolution, Biodiversité (ISYEB) du Muséum national d'Histoire naturelle dans le cadre d'un travail de recherche d'une étudiante en Master Biodiversité Ecologie Evolution (BEE) parcours ECIRE (Ecologie de la Conservation, Ingénierie écologique, Recherche et Expertise) à finalité E2F (Expertise Faune Flore), encadrée par Nicolas Vidal. Le sujet du stage était « Influence de l'environnement et des caractéristiques des plans d'eau stagnants sur les communautés d'amphibiens du nord de la Seine-et-Marne (77) ». Pour cette étude, la base SNPN et les données naturalistes d'autres bases ont été analysées et ont mis en évidence diverses relations entre certaines caractéristiques des plans d'eau et la diversité spécifique ou la composition des communautés. Des données ont été également transmises au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (Val d'Oise) dans le cadre de l'animation du SAGE Croult Enghien Vieille Mer.

Identifiée pour ses compétences sur le sujet des zones humides et des mares, la SNPN est régulièrement contactée par des organismes et des particuliers de toute la France, en demande de conseils sur l'aménagement et la gestion des mares, mais aussi pour avoir des appuis pour stopper des atteintes constatées sur les mares (pollutions, remblaiements, projets d'urbanisation, etc.), signalements qu'elle relaie aux acteurs adéquats (associations locales de protection de la nature, police de l'environnement, etc.). En préparation de la campagne de sensibilisation aux mares et zones humides diffusée sur les ondes de Radio France du 1er au 7 novembre, le pôle scientifique a travaillé sur l'élaboration d'un guide de conseils concernant la création, la règlementation, le financement, l'entretien d'une mare. Ce guide se présente sous la forme d'une page internet dédiée mise en ligne en novembre, hébergée sur le site internet de la SNPN, et composée de 10 onglets thématiques. La page a été consultée plus de 2800 fois en deux mois. Parallèlement, plus de 16 personnes nous ont directement contacté pour avoir des conseils sur le sujet. La même campagne a été diffusée une nouvelle fois du 10 au 16 janvier 2022 sur France Info, France Inter et France Bleu.

Une négociation a été entamée avec la Région Ile-de-France pour s'engager dans une convention pluriannuelle de soutien au fonctionnement de la SNPN, comprenant à la fois des actions concernant les mares d'Ile-de-France, mais aussi d'autres actions comme la participation régionale aux Journées mondiales des zones humides, à l'opération Fréquence Grenouille, à la coordination de la Fête des mares et au démarrage de projets de recherche-action autour des mares et zones humides. Cette convention devrait voir le jour en 2022 et permettra de renforcer et pérenniser nos actions d'expertises, de conseils, de sensibilisation et de communications.
Dans la cadre de l'animation de la Fête des mares, le pôle scientifique a organisé une table ronde « Mares comme Solution fondées sur la Nature ». Cette table ronde a été filmée et diffusée sur les réseaux sociaux le jour du lancement de la Fête des mares, le 29 mai 2021. Christophe Eggert a animé la table ronde et présenté avec Grégoire Macqueron une communication générale sur le sujet, et participé au chat en ligne. Le Comité français de l'UICN et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie ont participé à cette table ronde d'une heure cinquante qui a été vue par près de 500 personnes et est depuis visible sur la chaine YouTube de la SNPN. Une conférence sur le même thème a été présentée par Christophe Eggert au stand FNE et au village des zones humides à Marseille, lors du Congrès mondial pour la Nature.

Projet « Interface »

À la suite du projet « TRAMARE » d'analyse des réseaux de mares, élaboré en collaboration avec le laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS, UMR 7533) et mené de février 2019 à février 2020, le pôle scientifique a identifié la possibilité de poursuivre l'approche en enrichissant la démarche

de recherche. En effet les processus biologiques et les déplacements qu'ils occasionnent chez certaines espèces débordent souvent l'emprise stricte d'habitats types particuliers, comme les mares. Par exemple, si les amphibiens utilisent les mares pour leur reproduction et que la présence de réseau de mares est un facteur important pour expliquer leur présence, un réseau d'habitats terrestres particuliers disponibles est également une composante primordiale. L'agencement spatial de ces différents habitats (terrestres et aquatiques) en « sous-trame » est un sujet d'étude que nous proposons de développer. Une analyse croisée des sous-trames est a donc été envisagée avec la même équipe de Ladyss, en mettant en avant le concept de « trame turquoise », défini par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse comme « espace fonctionnel nécessaire à la bonne expression de la biodiversité aquatique et humide ». Elle se compose de milieux humides et de milieux secs, pouvant en partie être à l'interface entre les trames vertes et les trames bleues. Un projet a été rédigé pour un dossier de candidature à la bourse Barbault-Weber « écologie impliquée » pour rémunérer un étudiant, malheureusement sans succès.

En revanche un projet plus ambitieux a été déposé auprès de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, le Ministère de la Transition Ecologique et l'Office Français de la Biodiversité, pour un projet de recherche intitulé « Interface », faisant suite au projet Tramare, et permettant le recrutement d'un ingénieur de recherche au Ladyss. Ce projet a été l'un des trois acceptés et il sera mis en œuvre en 2022. La SNPN contribuera à la fourniture des données sur les mares dans les secteurs sélectionnés. Le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (Montpellier) et le Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière Juine et de ses affluents (SIARJA) sont les autres partenaires.

Programme « Castor »

La SNPN s'est engagée dans le projet d'accompagner le retour du Castor en Île-de-France, à la suite de son signalement en 2016 en Essonne, pour créer les conditions d'une coexistence entre humains et castors. Alors qu'en 2020 le projet d'étude socio-écologique avait été mis en place et en phase d'être opérationnel, les mesures de confinement démarrant en mars, renouvelées en octobre à décembre 2020 n'avaient pas permis le nécessaire travail d'enquête et de sensibilisation. Le programme a donc été reporté à 2021 avec nos partenaires du laboratoire CITERES (CIté, TERritoires, Environnement et Société ») de l'Université de Tours. Trois communes ont donné leur accord pour être le terrain de notre étude : Charentilly (Indre-et-Loire), Saint-Benoît sur Loire (Loiret) et Vert-le-Petit (Essonne).



L'équipe de terrain de gauche à droite Raphaël Mourier, Marianne Ranson, Fabien Lefebvre

Trois stagiaires de Master 2 ont pu cette année mener le travail, assistés de chercheurs et de la SNPN, travail tout de même perturbé par les mesures de confinement du 3 avril au 3 mai 2021 et les hésitations des maires à organiser les nécessaires réunions publiques dans leurs communes en début de programme. Néanmoins, dans chaque commune, de très nombreux habitants ont pu être interrogés et un important corpus a pu être réuni, à partir de 256 personnes interrogées. Il a fait l'objet (et va continuer à faire en 2022) d'analyses par les différents chercheurs en sciences humaines, sciences sociales et sciences de la nature, ainsi que par les étudiants qui ont soutenu leurs masters avec succès en fin d'année. Une équipe de chercheuses en sciences de l'éducation, accompagnée d'une artiste, a mené en début d'année scolaire 2021/22 un travail pédagogique à l'Ecole des petits à Saint-Benoît sur Loire, qui se poursuivra en 2022. Des réunions de restitutions publiques ont eu lieu à Saint-Benoit sur Loire le 25 novembre 2021 et à Charentilly le 14 décembre devant les maires et les habitants, celle pour Vert-le-Petit étant programmée en 2022.

La SNPN a pu présenter le programme et certains de ses résultats à diverses occasions dans l'année : au stand FNE du Congrès mondial de la Nature UICN à Marseille le 9 septembre, mais aussi auprès d'un public de spécialistes lors du « colloque Castor » à Dole les 18 et 19 novembre 2021. A ce colloque, la SNPN a également participé à une table ronde et à l'élaboration d'une motion pour une meilleure prise en compte du Castor en France. Le pôle scientifique a également apporté son expertise pour le Centre d'Observation de la Nature de l'Ile du Beurre (69), en réalisant une relecture critique d'un projet de rapport d'étude sur le Castor. La SNPN a communiqué sur le programme sur son site internet et les réseaux



Le stand du marché,
un stagiaire fait passer un questionnaire.

sociaux, dans sa lettre de liaison N°3, ainsi que dans Le Courrier de la Nature n° 331 (décembre 2021).
Le programme est soutenu par la région Ile-de-France, la Fondation de France, le département de l'Essonne, le CNRS, les universités de Tours et d'Orléans et la Maison des Sciences Humaines Val de Loire. La SNPN a également incité ses adhérents et bienfaiteurs au don pour soutenir spécifiquement ce projet. En septembre, une campagne de financement solidaire « Ensemble, protégeons le Castor d'Europe ! » a été lancée via le site Blue Bees. La SNPN remercie ici chaleureusement l'ensemble de ses donateurs et soutiens.

Projet « Sonneur à ventre jaune en Seine-et-Marne »

Depuis 2010, la SNPN mène des actions en faveur du Sonneur à ventre jaune en Île-de-France. En 2020, la SNPN a proposé un projet de suivi, d'étude et de conservation du Sonneur, en valorisant le travail préalablement mené et en le poursuivant. Le programme est proposé pour se dérouler sur deux années. En 2020 aucun Sonneur n'a pu être trouvé, plusieurs sites étaient devenus défavorables et le programme d'étude a nécessité d'être recalibré et renégocié avec nos partenaires. Une nouvelle proposition technique et un nouveau montage financier a été accepté par la DRIEAT pour la campagne 2021. La saison 2021 a été, au contraire de la précédente, très humide et des Sonneurs ont été observés. Les identifications des patterns de coloration ventral ont permis de distinguer 7 individus différents, dont certains recapturés jusqu'à 3 fois dans la saison. Des prospections importantes ont été menées dans tout le secteur classé Natura 2000 et seuls deux sites de présence de l'espèce sont confirmés. Le Sonneur à ventre jaune est donc en déclin important depuis plusieurs années, plusieurs stations historiques étant aujourd'hui dépourvues de Sonneurs. Une des stations n'a que deux individus et aucune reproduction n'a été observée, ni même possible, un violent orage ayant entrainé une crue violente mi-juin et un écoulement d'eau soutenu et durable dans l'ornière fréquentée. Nous confirmons en revanche une petite reproduction à la deuxième station, avec plusieurs dizaines de jeunes imagos qui ont émergé de deux très petites mares. Le statut de l'espèce reste cependant particulièrement précaire et défavorable dans la vallée du Petit Morin.



Prélèvement de cellule buccale par Christophe Eggert.

Des prélèvements de cellules buccales des Sonneurs ont été faits et permettent de compléter les prélèvements d'ADN de Sonneur déjà acquis par d'autres structures, provenant d'autres régions (Normandie, Grand-Est, Rhône-Alpes…), dans le cadre d'une dynamique nationale, l'espèce faisant l'objet d'un Plan National d'Actions. Nos prélèvements ont été envoyés fin décembre au laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés (UMR 5023, LEHNA) à Villeurbanne, où les ADN seront extraits/normalisés. Puis les extractions seront envoyées à l'Institut de Biologie Intégrative et des Systèmes (IBIS, Université Laval, Québec) pour la production des librairies, et seront ensuite transmis à Genome Canada pour le séquençage en NovaSeq. La technique utilisée sera le RAD seq (Restriction-site Associated DNA sequencing), technique très puissante pour détecter les polymorphismes génétiques dans les populations. Nous espérons que malgré un très faible nombre d'individus, des informations utiles à la gestion et la connaissance de l'espèce seront acquises.

Les prospections de terrain ont également permis de découvrir la présence du Triton crêté, espèce de la directive Habitat Faune Flore et de compléter les inventaires faunistiques du secteur. Les observations seront versées dans la base régionale, via le nouveau portail GéoNature-Ile-de-France de l'Agence Régionale de la Biodiversité, mis en fonction fin 2021. Certaines mares forestières non inventoriées dans l'inventaire participatif des mares d'Ile-de-France ont également été découvertes et viennent compléter la base gérée par la SNPN.

Le pôle scientifique a été sollicité par la DRIEAT en mai 2021 pour une relecture experte de la fiche espèce qui va être intégré dans le prochain document d'objectifs (DocOb) du site Natura 2000 du Petit Morin.

Le projet a été l'occasion de faire la promotion des activités de la SNPN, en réalisant une vidéo de 4 minutes 15 sur le travail d'étude du Sonneur à ventre jaune. Le pôle scientifique, en équipe avec le pôle communication, a participé à l'encadrement d'étudiants cinéastes et les ont accompagnés sur le terrain. La vidéo a été publiée sur la chaine YouTube de la SNPN en 2022, à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides.

Autres expertises et activités scientifiques du pôle

Le pôle scientifique apporte son conseil et son soutien aux administrateurs et particulièrement au président, sur certains sujets ou opérations. Par exemple, il a fourni des éléments techniques pour le discours de Rémi Luglia à la journée d'ouverture de Fréquence Grenouille, avec la FCEN, le 1er mars 2021, sur le camp militaire d'Avon dans les Deux-Sèvres. Le discours a été lu en présence madame Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. De même, le pôle a apporté, avec l'expertise de Grégoire Macqueron, des éléments pour l'écriture d'une lettre d'alerte au président de l'EPTB Vienne concernant les opérations d'effacement d'étangs en cours.

En janvier 2021, dans le cadre de la consultation publique « Arrêté de dérogation néonicotinoïdes », le pôle scientifique a rédigé un état de la situation concernant la culture de la betterave industrielle dont les éléments ont été diffusés à nos réseaux pour appeler à contribuer à cette consultation. Un communiqué de presse a été rédigé sur cette base ainsi que des courriers envoyés aux sénateurs, aux ministres de l'Écologie et de l'agriculture, pour leur demander de ne pas approuver le projet de décret de dérogation à l'interdiction de l'usage de néonicotinoïdes.
En février 2021 le pôle a produit un document intitulé « Zones humides en France : la SNPN dresse un triste constat et émet des propositions » et a participé à la rédaction d'un courrier d'alerte et de propositions aux ministres de l'environnement et de l'agriculture ainsi qu'à la direction de l'OFB. Un communiqué de presse est également diffusé.

Début 2021 le pôle a travaillé également sur les relations entre les élevages de Visons et les risques liés à la présence du Sars-Cov-2. La SNPN a alerté les ministres de la santé, de l'agriculture et de l'écologie sur le rôle de multiplicateur viral et fabrique à variants représenté par le Vison américain, ainsi que sur les risques majeurs que cela entraine sur la santé publique mais aussi pour le Vison d'Europe et d'autres espèces de la faune française. La SNPN a demandé la fermeture immédiate des élevages encore en activité, avant la remise en route d'une nouvelle génération de Vison dans ces élevages.

Pôle scientifique
En Île-de-France

Le pôle scientifique a rédigé deux fiches de propositions dans le cadre de la « consultation publique des acteurs dans les territoires » pour l'élaboration de la troisième Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB 2021-2030), lancée par la Secrétaire d'Etat en charge de la biodiversité, Bérangère Abba. Une proposition portait sur le déficit de connaissance entre l'usage des pesticides et le déclin de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes, en proposant la mise en place d'un réseau national de stations de suivis à long terme, produisant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs et une autre proposition sur le deficit de sensibilisation à la protection des mares et zones humides et la nécessité de poursuivre et renforcer l'évènement national Fête des mares.

En juin 2021 le pôle scientifique a apporté des éléments en vue de l'appel aux adhérents/sympathisants sur le thème « Défendez les zones humides en contribuant à la future stratégie nationale de la biodiversité ». Dans le cadre d'une consultation publique sur le projet de Stratégie nationale pour la biodiversité, la SNPN a appelé à la mobilisation afin que les zones humides ne soient pas les parents pauvres de la protection de la biodiversité.

Le Directeur du Pôle scientifique est présent au nom de la SNPN au comité de pilotage du Plan National d'Actions en faveur du Crapaud vert qui s'est réuni le 12 février 2021. De même il a participé en tant qu'expert à la réunion de démarrage de la dynamique de rédaction d'un PNA en faveur du Pélobate brun, les 2 et 3 décembre 2021, à Saint Aignan, au Zoo de Beauval.

En 2021 Christophe Eggert a participé aux réunions du directoire biodiversité de FNE, lieux d'échanges interne à FNE sur les questions de biodiversité.

La propriété de la SNPN à Dourdan (Essonne) a été visité le 26 mars par la responsable de communication Delphine Nicodeme et Christophe Eggert pour identifier des possibilités de valorisation du site par la SNPN.
Des données d'inventaire faune et flore ont été récoltées également à cette occasion, puis les images aériennes historiques du site ont été archivées : elles permettront de comprendre la structuration des unités écologiques du site.



Visite du site de la Belette le 26 mars 2021.

Accompagné de deux administrateurs de la SNPN (Gérard Dauphin et Philippe Cochet) et Delphine Nicodeme, Christophe Eggert a découvert les parcelles forestières de la SNPN à Monistrol-sur-Loire les 27et 28 avril. Cette forêt remarquable, principalement une sapinière non exploitée laissée en libre évolution, ainsi que d'autres parcelles (bois plus récent, prairie en libre évolution et prairie de fauche) sont aujourd'hui sous protection de la SNPN, qui mène une réflexion sur sa gestion. Des premières données quantitatives ont été acquises lors de cette visite (mesure de quelques arbres) et une réflexion stratégique est lancée, concernant la recherche d'éléments de valorisation financière (marché carbone par exemple) et scientifique (état des lieux, inventaire, suivis possibles).



Visite du site de Monistrol-sur-Loire en avril 2021.



Vue de la sapinière.

Début septembre, Christophe Eggert et Delphine Nicodeme se sont rendus au Congrès mondial pour la Nature, à Marseille, sur invitation de FNE. Cet évènement nous a permis de nouer de très nombreux contacts et d'avoir de nombreux échanges avec les acteurs de la protection de la nature en France, y compris en Outre-Mer et d'éventuels partenaires financiers, techniques ou scientifiques. A cette occasion, Christophe Eggert a pu faire deux conférences sur les mares et zones humides comme Solutions fondées sur la Nature, conférences s'étant tenues dans l'espace France Nature Environnement ainsi que dans le Village des Zones Humides de Ramsar France. Il a également fait une conférence sur le programme Castor, à l'espace FNE. La SNPN remercie FNE pour cette invitation.

Le pôle scientifique a rédigé plusieurs fiches techniques, en soutien de l'équipe en charge de la mise en place de mécénats : suivi biomasse des insectes floricoles, étude Sonneur à ventre jaune, protection des mares, des zones humides et de la biodiversité associée, Fête du Hérisson et Protection du Castor.



Conférence sur le programme Castor par Christophe Eggert au stand FNE lors de l' UICN à Marseille.



L'équipe présente au congrès UICN de gauche à droite : Christophe Eggert directeur des projets scientifiques, Delphine Nicodeme responsable de la communication, Jean-Marc Gillier directeur de la réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu.

En Camargue



Découvrir la Réserve Naturelle Nationale de Camargue

Situation : Ile de Camargue, delta du Rhône
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer et d'Arles
Département des Bouches-du-Rhône (13).

Superficie : 13 232 ha

Création : C'est l'une des plus anciennes réserves de France. Créée en 1927, sous le nom de « Réserve zoologique et botanique de Camargue », elle devient « Réserve Nationale de Camargue » en 1975 (Arrêté ministériel du 24 avril 1975). Elle est une des rares réserves à bénéficier d'une protection intégrale.

Autres statuts : Diplôme du Conseil de l'Europe/Site RAMSAR/Réserve de Biosphère (MAB)/Site Natura 2000/Parc Naturel Régional de Camargue/ZNIEFF I et II ...

Propriétaire : Conservatoire du Littoral/Etat (DPM, digue à la mer)

Gestionnaire : Société Nationale de Protection de la Nature

Caractéristiques géographiques : Couvrant 13 232 ha au cœur de la Camargue, la Réserve Naturelle Nationale de Camargue fait partie des plus grandes réserves de zones humides d'Europe. Son vaste territoire d'un seul tenant, situé sur les communes d'Arles (842 ha) et des Saintes-Maries-de-la Mer (12 275 ha), bénéficie d'une protection intégrale.

Principaux milieux naturels : 99 % du territoire de la Réserve sont constitués d'habitats communautaires dont 66 % considérés comme habitats prioritaires comprenant pour une très large part les lagunes (environ 8 500 ha : étangs du système Vaccarès et lagunes littorales). Les pelouses à thérophytes méditerranéennes mésothermes couvrent 110 ha : il s'agit essentiellement des « montilles », dunes fossiles arasées d'une grande richesse floristique. Les dunes littorales à Juniperus couvrent 61 ha : ce sont les fameux « Bois des Rièges », cordon dunaire fossile colonisé par un boisement de Genévriers de Phénicie multi-centenaires. Les steppes salées du littoral couvrent 10 ha : il s'agit de pelouses à saladelles d'arrière-dune où l'on trouve en particulier l'espèce protégée Limonium girardianum. D'autres habitats tels que les roselières, les marais d'eau douce ou les mares temporaires sont aussi bien représentés.

Faune et flore : L'originalité et l'intérêt patrimonial international de la Réserve de Camargue résident dans la diversité de ses habitats et des espèces qui les occupent (en particulier les 285 espèces d'oiseaux dont 269 d'intérêt patrimonial), ainsi que dans son fonctionnement écologique.
On peut nommer quelques espèces qui présentent un enjeu de conservation dans la gestion : le Leste à grands stigmas, la Diane, le Pélodyte ponctué, l'Ail petit Moly, le Lys des sables, le Chardon des sables, le lapin de Garenne, les canards hivernants...

Le patrimoine naturel de la RNN en quelques chiffres :
66 % de la superficie en habitats d'intérêt prioritaire.
34 espèces de plantes protégées au niveau régional ou national et 55 inscrites sur les Listes Rouges (7 sur LR nationale et 55 sur LR régionale).

285 espèces d'oiseaux observées au cours des dix dernières années (2005-2015) dont 269 d'intérêt patrimonial.

189 000 : effectif moyen d'oiseaux d'eau hivernants ces cinq dernières années (cumul septembre à janvier).
1 576 espèces d'insectes et 170 d'araignées.

Actions 2021

Le plan de gestion actuel de la Réserve naturelle nationale de Camargue (RNNC) a fait l'objet d'une évaluation. Le Conseil de direction de la Réserve s'est réuni le 15 octobre 2021. Un focus particulier a été fait sur la pollution chronique du système Vaccarès, en raison des apports en pesticides et métaux lourds principalement issus des canaux de drainage. Le projet de refonte de l'accueil a également fait l'objet d'une présentation spécifique. Financé dans le cadre du plan de relance par la DREAL PACA, ce projet vise à redynamiser les équipements d'accueil de la Capelière. Le Conseil scientifique s'est réuni le 15 octobre 2021. Une motion a été prise à l'unanimité pour alerter les pouvoirs publics sur la nécessité de poursuivre le soutien financier aux suivis de la qualité de l'eau.

● Evaluation du plan de gestion 2016-2020

L'évaluation met en évidence l'implication forte de la Réserve sur des actions scientifiques de connaissance, de suivi et de gestion des milieux emblématiques de la Camargue. La Réserve est reconnue par ses partenaires dans ces domaines et ses actions contribuent à la conservation ou à la restauration de l'état des milieux camarguais. Elles ne sont cependant pas suffisantes pour répondre efficacement à l'ensemble des menaces qui pèsent sur cet espace. Ce constat souligne des réalités connues par le gestionnaire et ses partenaires :

- Les enjeux dépassent le périmètre d'intervention directe de la Réserve (ex : pollutions du bassin versant impactant la qualité de l'eau du Vaccarès) ;
- La taille et les compétences de l'équipe ne permettent pas de répondre seules à l'ensemble des objectifs fixés par un plan de gestion ambitieux.

Cette évaluation constitue un socle sur lequel s'appuyer pour réviser le plan d'action. Cette révision est l'occasion d'interroger la stratégie de la Réserve et de la positionner comme acteur territorial structurant au cœur de la gestion de la Camargue, au-delà de son rôle scientifique reconnu.

● Les missions du gestionnaire peuvent se regrouper en trois grandes thématiques :

« PROTEGER » : des actions de Police de l'Environnement et de surveillance du territoire

En 2021, sept agents ont assuré la surveillance de la RNN de Camargue. Aucune procédure n'a été dressée. Un courrier d'alerte, avant action en justice, a toutefois été adressé à l'attention d'une association gestionnaire de l'eau sur une partie du bassin versant de la Réserve, suite à une gestion faisant courir un risque de pollution.

Les infractions (stationnement, circulation de VTM) constatées dans le secteur de la plage restent majoritaires et font systématiquement l'objet d'une demande d'appui auprès de la gendarmerie, qui se déplace fréquemment et verbalise les contrevenants. Ces infractions s'élèvent à 17 en 2021.

Diverses autres infractions ont été constatées, concernant essentiellement la divagation de chiens sur la digue à la mer (27 infractions), la pénétration de personnes en dehors des zones autorisées (47 infractions), l'atteinte aux végétaux (1), survol en drone (2). Après les avoir fait cesser, ces infractions donnent lieu à un avertissement verbal des contrevenants.

La procédure initiée en 2019 à la suite de la découverte de produits phytosanitaires interdits dans deux exploitations situées sur le bassin de Fumemorte, dont les eaux de drainage agricole se déversent dans l'étang du Vaccarès a été finalisée. Trois agriculteurs étaient poursuivis pour détention (plus de 1 800 litres de produits interdits au total) et, pour deux d'entre eux, pour utilisation de ces mêmes produits interdits. La SNPN s'était constituée partie civile, conjointement avec le Conservatoire du Littoral et la Tour du Valat pour préjudice écologique et atteinte aux intérêts collectifs.

Le jugement a été rendu par la chambre correctionnelle du tribunal correctionnelle de Tarascon le 19 janvier 2021. Deux mis en cause ont été condamnés à des amendes et les parties civiles ont été déclarées recevables et, par conséquence, un des mis en cause a été condamné à payer chacune des parties civiles de la somme de 1300 €.

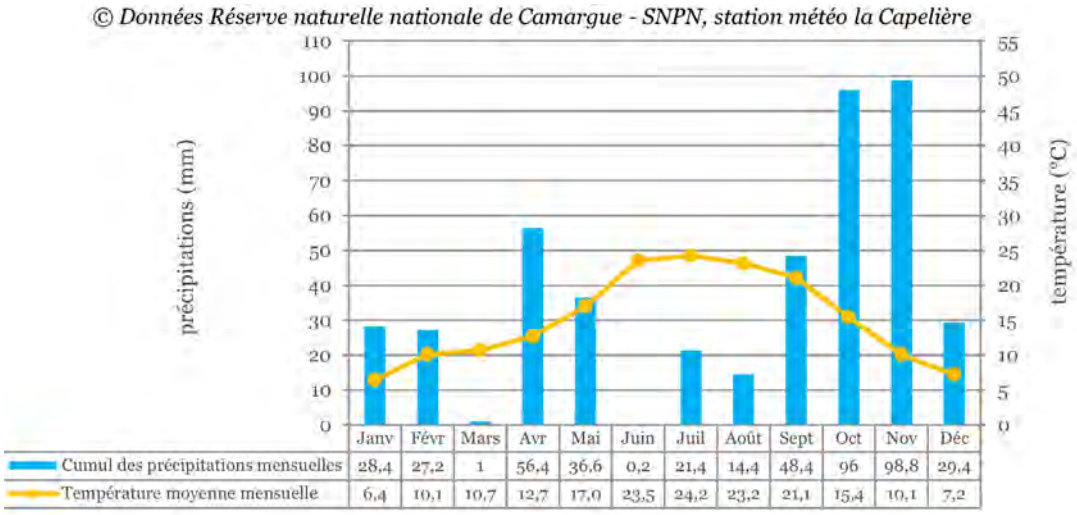
Une rencontre avec le procureur de la République a été organisée afin d'échanger sur les enjeux de la Réserve et les modalités de travail à mettre en place. Des rencontres régulières avec le substitut chargé de l'environnement sont dorénavant prévues.

« GERER » : des actions de suivis, de gestion des milieux, des partenariats de recherche

● Suivis

L'hydrosystème Vaccarès évolue artificiellement dans un delta camarguais endigué. Classé à 68 % en Réserve naturelle nationale, il forme un élément clé du fonctionnement hydraulique de la Camargue. La pièce centrale de ce système est l'étang du Vaccarès qui couvre plus de 6 550 ha. Plusieurs paramètres sont récoltés par plusieurs suivis pour évaluer l'état du système : niveaux d'eau, la bathymétrie, la salinité/conductivité, la température, de stock de sel, les flux, etc.

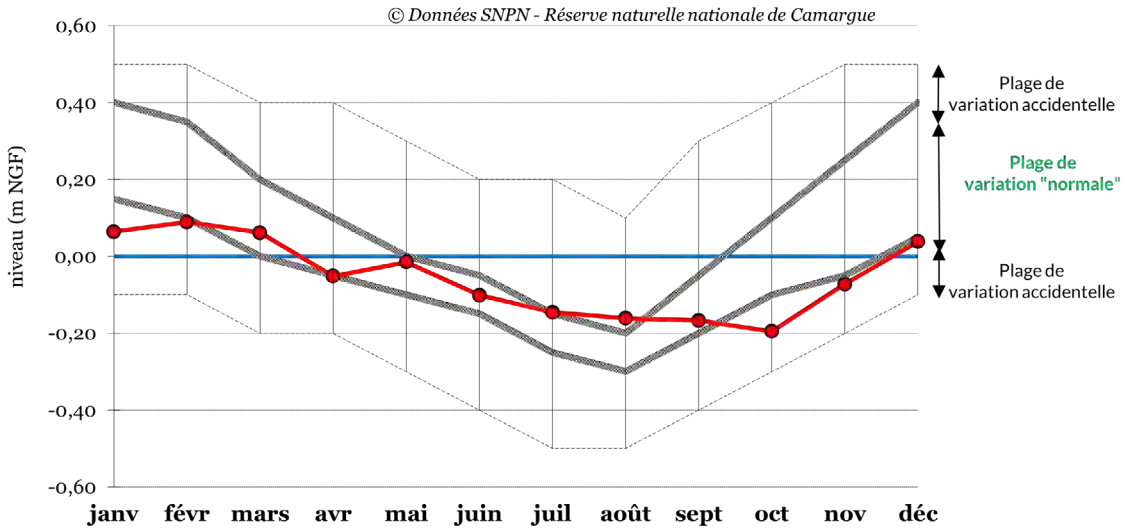
● Météo



	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Cumul des précipitations mensuelles	28,4	27,2	1	56,4	36,6	0,2	21,4	14,4	48,4	96	98,8	29,4
Température moyenne mensuelle	6,4	10,1	10,7	12,7	17,0	23,5	24,2	23,2	21,1	15,4	10,1	7,2

Diagramme ombrothermique de 2021.

● Niveau d'eau

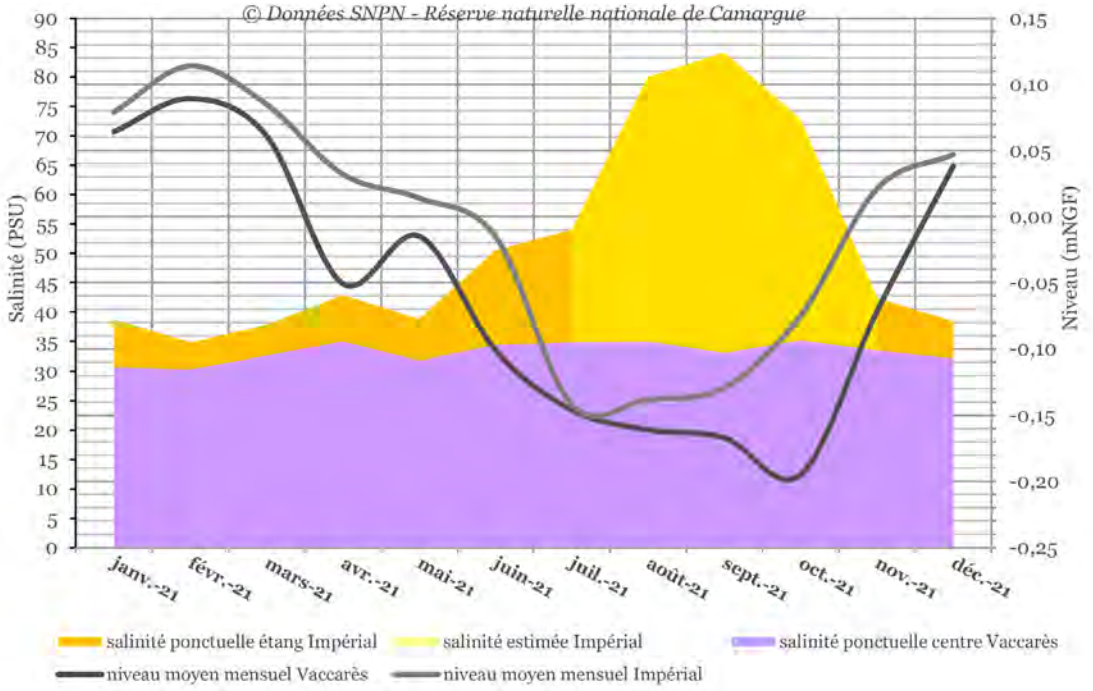


Niveau moyen du Vaccarès au cours de l'année 2021 comparé aux objectifs de niveaux selon le Plan de Gestion de la RNNC.

La dynamique hydrologique du Vaccarès en 2021 montre en particulier des niveaux bas en début et fin d'année.

• Salinité

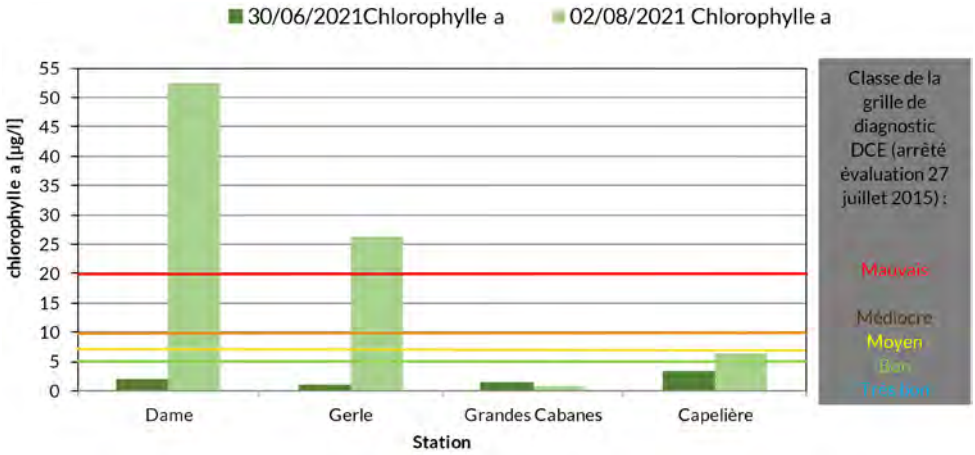
Avec peu d'ouverture à la mer et peu de précipitations en compensation, les salinités augmentent dans les compartiments pour atteindre 35,2 g/L dans le Vaccarès en octobre. La salinité moyenne sur l'année du Vaccarès (33,2 g/L) fleurte en 2021 avec celle de la mer.



Evolution mensuelle des salinités et des niveaux dans les Impériaux et le Vaccarès.

• Phytoplancton (mesure de la Chlorophylle a)

Les prélèvements 2021 ont été réalisés fin juin et début août sur les mêmes stations qu'en 2019 : étang de la Dame, la Gerle, le Vaccarès Grandes Cabanes et le Vaccarès Capelière. Les valeurs du mois de juin sont plutôt faibles sur toutes les stations et sont considérées comme bonnes au regard de la Directive Cadre sur l'Eau. Au mois d'août, les stations de la Dame et de la Gerle présentent une valeur traduisant un mauvais état pour les lagunes méditerranéennes.



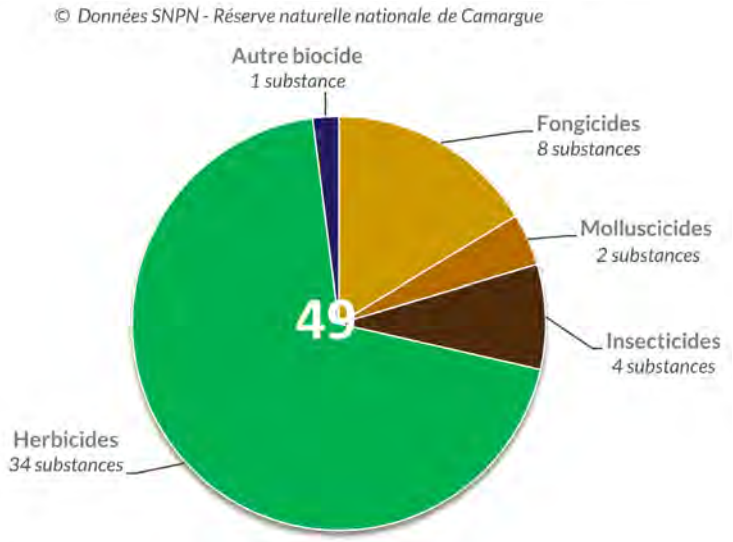
Résultats des analyses de la chlorophylle a en 2021.

● Suivi de la qualité des eaux de quatre tributaires

En 2021, 717 substances ou paramètres ont été quantifiés sur quatre canaux alimentant le Vaccarès. Après huit mois de campagne, les résultats sont encore une fois alarmants puisque sont retrouvés :

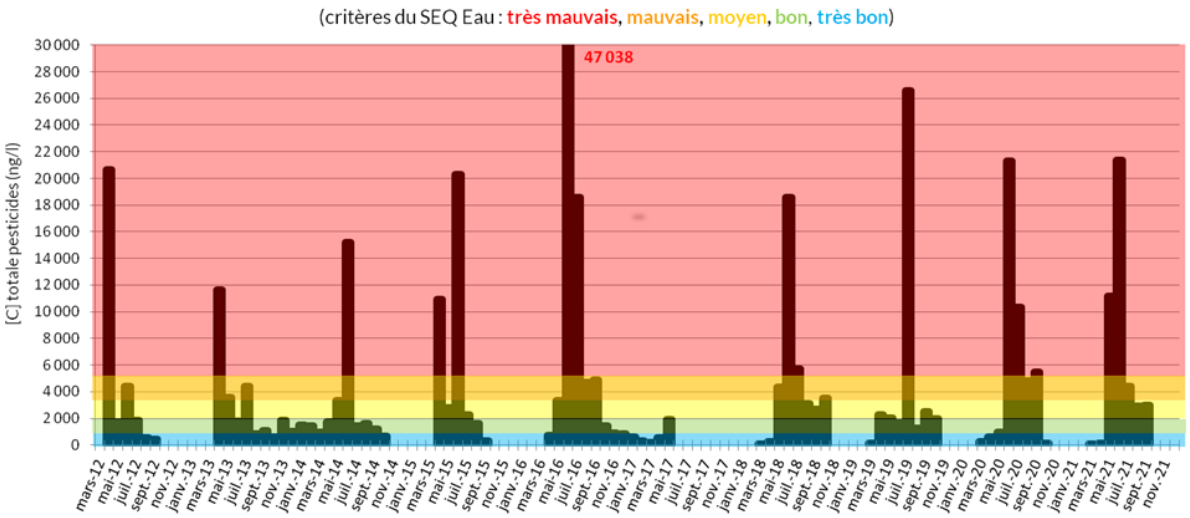
- Un total de 63 polluants, quantifiés au moins une fois dans les eaux des 4 canaux ;
- 49 substances actives de pesticides différentes sont discriminées ;
- 5 composés organométalliques ;
- 3 types de phénols ;
- 5 composés organiques volatils (COV) dont le récurrent, dangereux et interdit formaldéhyde.

Depuis une décennie, une contamination chronique des eaux de drainage issues des canaux d'assainissement agricoles et le transfert de polluants lourds, en particulier des biocides, au cœur du delta camarguais et vers les étangs de la réserve naturelle nationale de Camargue sont mis en évidence. L'année 2021 ne fait pas exception.



Repartition par usage des pesticides quantifiés au moins une fois dans les quatre canaux de drainage en 2021.

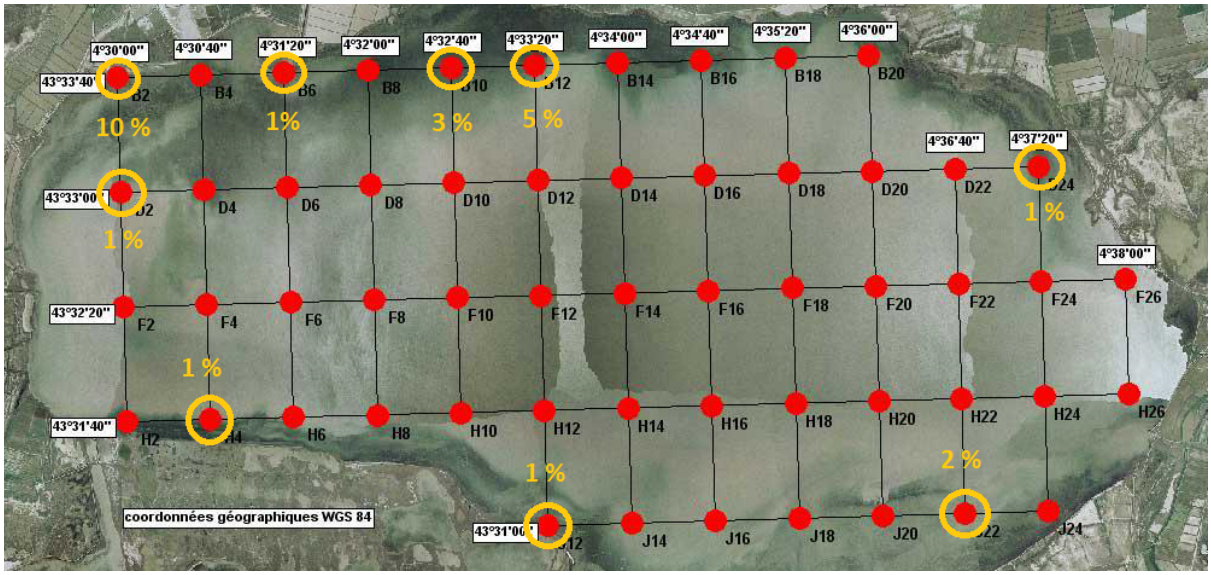
19 pesticides interdits différents sont quantifiés. La majorité est interdite depuis douze ans et d'autres même depuis trente ans. Selon les seuils règlementaires, les eaux des quatre canaux suivis ne répondent pas aux normes environnementales en vigueur.



Évolution de la concentration totale de pesticides dans le Fumemorte de 2012 à 2021.

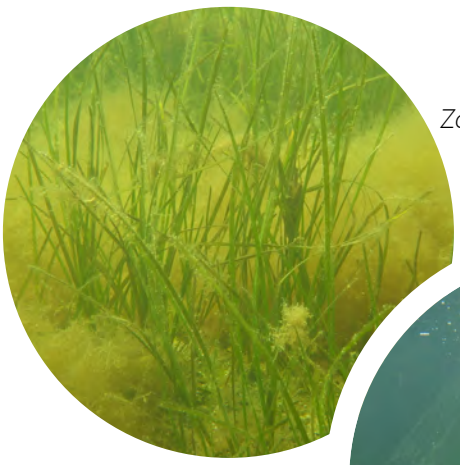
• La dynamique des herbiers du Vaccarès

Selon le protocole de la Directive Cadre sur l'Eau, le recouvrement en herbiers de zostères naines est de 2,56 % dans le Vaccarès. La distribution spatiale semble indiquer que des Zostères naines se maintiennent ou sont apparues en bordure d'étang sur des profondeurs d'eau allant de 37 à 126 cm.



État du recouvrement relatif en herbier de zosteres naines en 2021

Depuis 2018, l'état de conservation de l'herbier de Zostères naines dans le Vaccarès est critique. Le résultat 2021 est un plus encourageant que celui de 2020 mais reste alarmant.



Zostère naine dans son milieu naturel.



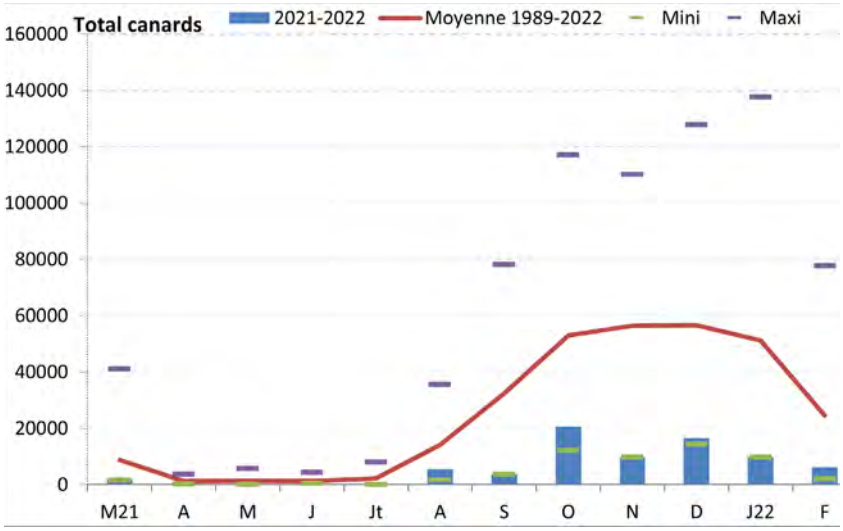
Comptage de la Zostère naine sur une zone du protocole.

• Dénombrement des oiseaux d'eau du système Vaccarès

Dix comptages mensuels ont été réalisés en 2021 sur l'ensemble du système Vaccarès. En raison de la crise sanitaire, les dénombrements n'ont pu être réalisés en mai et juin 2021. Les effectifs d'anatidés stationnant sur le territoire de la RNN Camargue lors de l'hivernage 2021 – 2022 restent extrêmement faibles. Toutes espèces de canards confondues, les effectifs dénombrés sont très inférieurs à la moyenne 1989-2022, les minimas historiques sont atteints en septembre et novembre 2021.



Les niveaux des étangs sont restés bas durant la première partie de l'hivernage (août à novembre), les étangs ne retrouvant une cote positive qu'en toute fin d'année ; en parallèle, les salinités du système Vaccarès restent élevées. L'arrivée des migrateurs, en fin d'été, a donc lieu dans des conditions peu ou pas accueillantes pour les anatidés et foulques. La quasi-disparition des herbiers de zostères induit très certainement une capacité d'accueil bien moindre qu'auparavant, tout particulièrement pour les espèces herbivores (foulques, cygnes tuberculés, canard siffleur…).



Effectifs annuels de canards (toutes especes confondues) 2021-2022.

L'année 2021 aura été celle de la prise de conscience de plus en plus aboutie quant à la situation préoccupante de l'état de conservation du Vaccarès en lien avec la qualité de l'eau et l'évolution inquiétante du stock de sel. Grâce à l'action de la réserve, la mobilisation de ses instances (conseil scientifique, conseil de direction) et de ses partenaires, les fondements d'un plan de sauvegarde de l'étang sont posés et permettent d'engager un processus qui pourra s'intégrer dans le cadre de la révision partielle du plan de gestion.

• Gestion

Gestion des espèces envahissantes.

En 2021, nous avons poursuivi la limitation de l'expansion de 3 plantes envahissantes sur le territoire de la réserve : la jussie (Ludwigia sp.), l'araujia porte-soie (Araujia sericifera) et le séneçon en arbre (Baccharis halimifolia).



Jussies dans le marais sud de la Capelière.

Gestion par le pâturage

Un partenariat avec un éleveur local, nous permet d'accueillir des chevaux de race Camargue sur les marais de la Capelière. Ils contribuent à limiter la végétation et représentent un intérêt supplémentaire pour les visiteurs.



Chevaux Camargue dans le marais de la Capelière.

Chantiers en partenariat

À la demande du tribunal de justice de Tarascon et en portage du CEN PACA, nous avons accueilli des chantiers de personnes condamnées à des peines de travaux d'intérêts généraux (TIG). Le travail a porté sur l'entretien d'aménagements de la Capelière.

Un chantier de nettoyage de la plage avec 18 bénévoles de l'entreprise IDEXX de Montpellier a été organisé également lors d'une journée de solidarité.





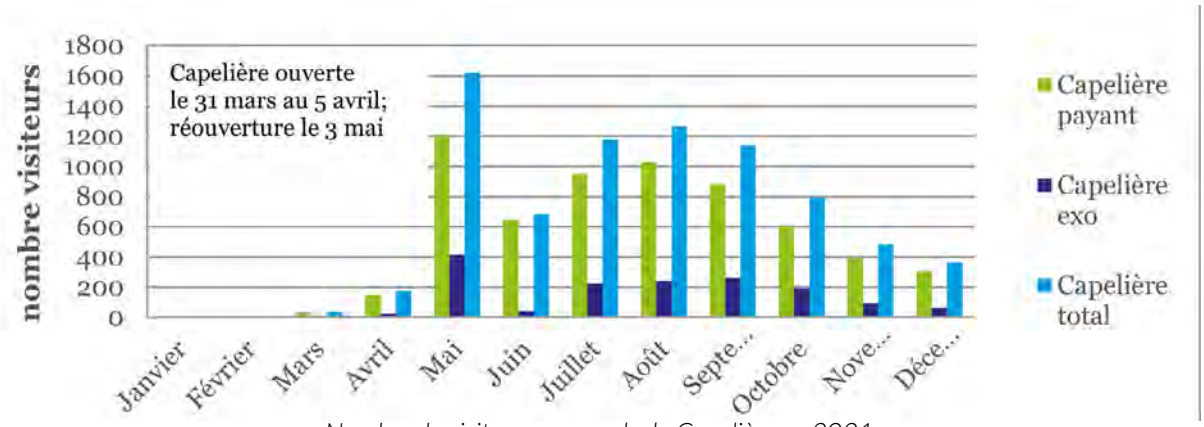
Chantier nettoyage de plage avec l'entreprise d'idexx.

« FAIRE DECOUVRIR » : des actions et des aménagements liés à l'accueil du public et à la pédagogie

● Accueil

Ce sont les missions pédagogiques, d'accueil et d'animations qui ont subi les plus lourdes conséquences de la crise sanitaire. D'une manière générale, nous avons poursuivi l'entretien des locaux à la Capelière, Badon et la Gacholle : espace d'accueil du public, sentiers de la Capelière, aire de pique-nique et parking. Nous répondons ainsi à notre désir constant d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions possibles et d'assurer la sécurité des publics et de l'équipe de la Réserve.

En 2021, nous comptabilisons sur le site de la Capelière 7738 entrées pour 249 jours d'ouverture.

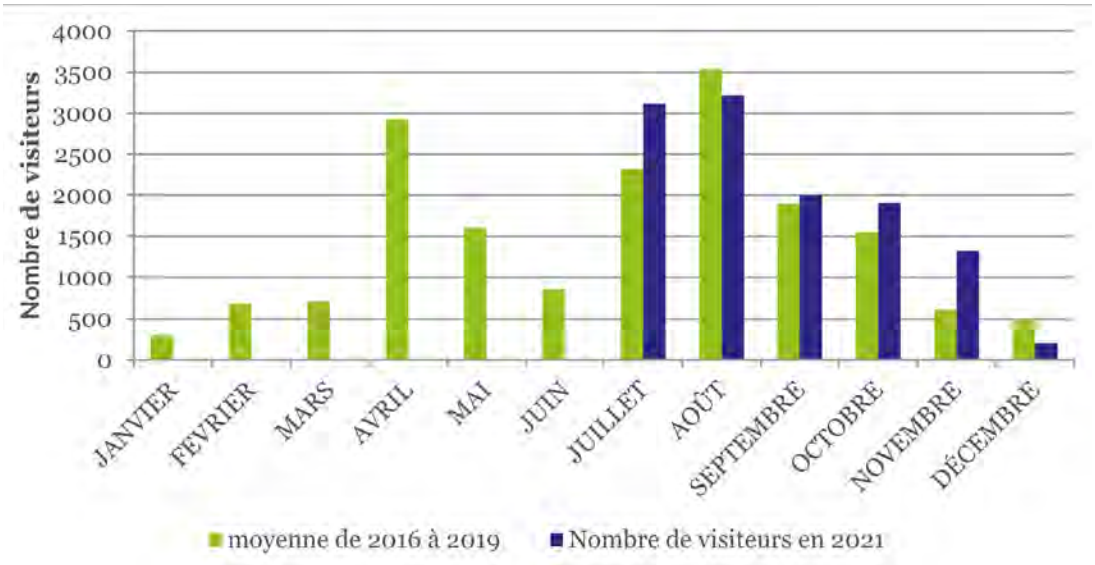


Nombre de visiteurs mensuel a la Capelière en 2021

La
moyenne d'entrées/jour d'ouverture en 2021 (31,08 entrées/jour) à la Capelière a pratiquement doublé par rapport à 2020 (17,96 entrées/jour) et atteint pratiquement celle de 2019 (34.35 entrées/jour) avant la crise sanitaire et ce malgré la mise en place du Pass sanitaire.

Au phare de la Gacholle, l'accueil des visiteurs a été assuré par des bénévoles de la SNPN de juillet à septembre et d'octobre à décembre pendant les vacances, les week-ends et les jours fériés. Le nombre de visiteurs est supérieur à la fréquentation moyenne de 2016 à 2019 pour 4 mois et très légèrement inférieur pour 2 mois (août-3 jours de fermeture de l'accueil, et décembre).

Ouvert depuis le 1er juillet 2021, les bénévoles ont accueilli les visiteurs pour un total de 132 jours de juillet à décembre 2021, à raison de 6h par jour ce qui correspond à 113,14 ETP. Des mesures spéciales ont été mises en œuvre avec la crise sanitaire : accueil en extérieur et salle d'exposition fermée.



Frequentation au phare de la gacholle en 2021

● Animations

La crise sanitaire a perturbé la réalisation des activités de découverte du patrimoine naturel, historique et culturel de ce territoire. Nous avons dû réduire à 5, le nombre de participants aux sorties jusqu'à fin juin, puis à 9, jusqu'à fin août. Certaines sorties thématiques ont été encadrées par des bénévoles de l'association. Des animations estivales ont été organisées en juillet et en août :

- Tous les mardis de 8h à 10h à la Capelière : visite guidée pour découvrir la faune, la flore et les habitats du site ;
- Tous les jours : une chasse aux trésors en visite libre à la Capelière à partir de 5 ans ;
- Les dimanches 4 juillet et 1er août une visite guidée de 5h « De la cité ouvrière de Salin de Giraud au Salin de Badon : une histoire d'hommes à l'origine de la Réserve ».

3 sorties terrain pour des groupes d'étudiants (46 au total) ont été encadrées.

● Événementiel

Comme tous les ans, nous avons participé à différents événements locaux, nationaux ou internationaux : Journée Mondiale des Zones Humides, Fête de la Nature, Festival de la Camargue et du Delta du Rhône, Stand office de Tourisme de Salin de Giraud, Fête des associations d'Arles, Journées européennes du patrimoine, Festival Paroles Indigo.

● médias

En 2021, cinq articles de presse ont concerné la Réserve et 6 vidéos ont été réalisées à destination du grand public (disponible sur la chaîne Youtube de la SNPN) :

- « Découvrez la Réserve naturelle nationale de Camargue »
- « La Réserve naturelle nationale de Camargue vous accueille »
- « Suivi de la biomasse des insectes dans la réserve naturelle nationale de Camargue »
- « Mission de surveillance dans la réserve naturelle nationale de Camargue » (POCIS)
- « Suivi physico-chimiques des lagunes de la réserve naturelle nationale de Camargue »
- « Suivi de la dynamique des macrophytes dans la réserve naturelle nationale de Camargue »

● Communication numérique

12 articles ont été publiés sur le site web de la Réserve de Camargue. Au total 28 évènements figurant dans l'agenda de la SNPN, avec notamment 9 évènements relatifs aux visites guidées hebdomadaires de la Capelière ont été publiés.

Les réseaux sociaux en quelques chiffres :
- 147 publications, soit une moyenne de 1 publication tous les 3 jours minimum ;
- 6209 mentions « J'aime la page », soit 801 nouveaux fans en 2021 ;
- 354 078 personnes atteintes cumulées sur l'année, soit 2 376 personnes atteintes en moyenne par publication et 21 190 mentions "j'aime" de nos publications,
- 1 781 partages de nos publications.

Fin décembre 2021, nous avons envoyé notre première lettre d'information scientifique à plus de 130 de nos partenaires et acteurs du territoire camarguais impliqués de près ou de loin dans nos actions. Cette lettre sera publiée trimestriellement afin de communiquer régulièrement sur les résultats des suivis scientifiques réalisés sur la RNN Camargue.

● Restructuration de la stratégie d'accueil du public
L'année 2021 a vu le lancement effectif de la réflexion sur la refonte de l'accueil. Financé dans le cadre du plan de relance, elle constitue une opération ambitieuse, notamment sur le site de la Capelière. Les fondements du projet ont été posés, 2022 sera l'année des réalisations concrètes.



Site d'accueil du public : la Capelière ©Silke Befeld-SNPN.



Site d'accueil du public : le phare de la Gacholle ©Silke Befeld-SNPN.

Au lac de Grand-Lieu



L'équipe se renforce en 2021

La Réserve naturelle nationale concentre l'essentielle des actions de la SNPN qui s'investit sur l'ensemble du site et de son bassin versant compte tenu de l'étroite interdépendance des milieux. Elles consistent en :

- Des actions de surveillance et de police (la RNN est interdite d'accès au public) ;
- Des actions de suivis scientifiques et de participation à des opérations de recherche ;
- Des actions de gestion, le plus souvent limitées (certains milieux ou espèces, en particulier exotiques envahissantes) ;
- Des actions de médiation et de participation aux politiques publiques sur le territoire.

Pour cela, la SNPN s'appuie sur une équipe de trois salariés, dont deux sont commissionnés au titre des Réserves naturelles. L'année 2021 a été marquée par le renforcement de l'équipe SNPN de la Réserve naturelle avec le recrutement de deux nouveaux agents :

- Christelle Priot en tant que médiatrice de la Réserve naturelle et des zones humides à partir du 1er septembre. Ce nouveau poste a été créé en 2021 dans le cadre du renforcement des missions des réserves naturelles nationales sur les aspects Animation / Education à l'Environnement et au Développement Durable et des aides afférentes accordées par le Ministère en charge de l'écologie. Partant du constat que de nombreux facteurs d'influence sont localisés en dehors des limites de la Réserve, l'ambition de ce poste est plus large que les seules missions EEDD puisqu'il s'agit d'accentuer les actions à l'échelle du territoire élargie du lac (communes proches et bassin versant) ;
- Camille Renaud en tant qu'apprenti à partir du 20 septembre 2021. Après avoir effectué quelques semaines de stage en 2020 et 2021, il entame une formation en Brevet de Technicien Supérieur Agricole « Gestion et protection de la Nature » et alterne périodes de formation et périodes au sein de l'équipe SNPN de gestion de la Réserve. L'objectif est le passage de relais et la formation de Camille sur le poste de technicien occupé par Philippe Gallais dont le départ en retraite s'annonce dans les années à venir.

Les moments de répit du COVID ont permis à trois stagiaires de troisième et seconde de découvrir le lac de Grand-Lieu et les missions d'un gestionnaire de Réserve naturelle pendant une à deux semaines. Il s'agit de Thomas Batard, Colette Jacob et Camille Guillery-Deneuville.

Police et surveillance de la Réserve naturelle nationale

Une dizaine d'infractions a été relevée pour pénétration et navigation sur la Réserve (ou à la limite sur la Réserve naturelle régionale) de la part de personnes en canoé ou en kayak, qui ont fait l'objet d'un avertissement. Les secteurs concernés sont les suivants :

- Embouchure de la Boulogne (limite sud de la RNN : 1 cas ;
- Secteur de la pointe de la Grève (débouché de l'Ognon, limite entre RNN et RNR, partie Est de la RNN) : 3 cas ;
- Canal de l'Etier (partie RNN, secteur Nord de la Réserve) : 2 cas ;
- Secteur Canal Guerlain et douves attenantes (extrémité nord de la Réserve) : 4 cas.

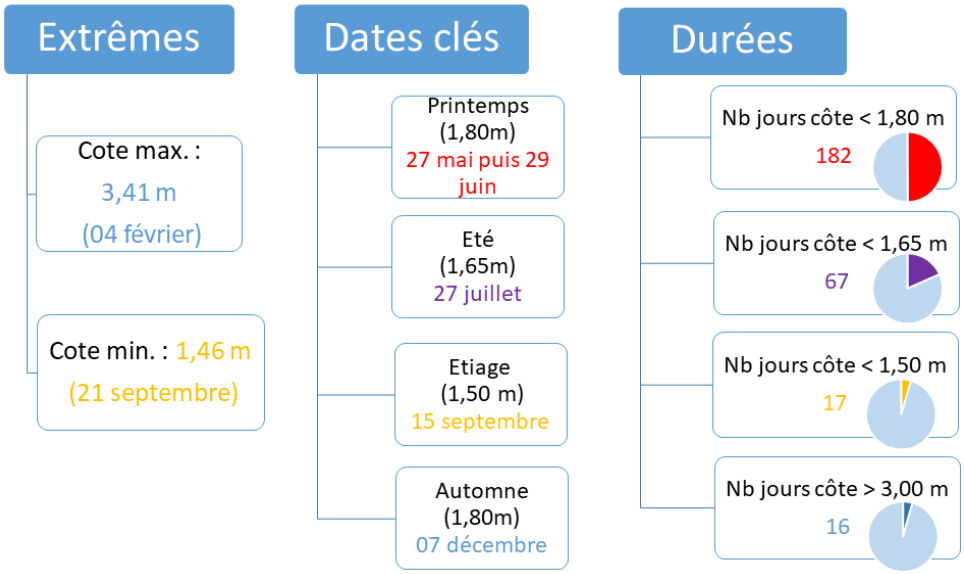
Ces infractions sont concentrées entre mai et octobre, à 60 % le week-end. Une amélioration de la signalisation devra être envisagée sur les secteurs d'embarquement (hors Réserve) : ports de l'Ognon, vannage de Bouaye, port de l'Etier (Bouaye) essentiellement.

Une nouvelle infraction pour le survol de la réserve à basse

altitude d'un autogire (ou gyrocoptère) a également été relevée et transmise à la Direction de la sécurité de l'aviation civile qui a dressé un procès-verbal.

Connaissance et suivi du patrimoine naturel

● Suivi des niveaux d'eau



Cotes du lac 2021 : quelques chiffres clés .

Les chiffres clés (exprimés en m « cote Buzay », cote locale correspondant à la cote NGF - 45 cm) révèlent une année à nouveau assez contrastée. Après les hauts niveaux d'eau atteints en février, une période très sèche (mi-février à fin-avril) entraîne une baisse précoce du lac et une quasi-stabilité des niveaux d'eau au mois de mai avant une petite remontée des niveaux fin juin. Les pluies assez régulières au cœur de l'été maintiennent relativement les niveaux d'eau malgré quelques ouvertures du vannage destinées à faciliter l'exploitation des marais. Une première remontée précoce des niveaux d'eau début octobre (+ 20 cm / 4 jours) permet une ouverture pour l'échappement des anguilles. Il faudra ensuite attendre le mois de décembre et ses pluies pour voir le lac déborder (2.2 m CB atteint le 31 /12).

● Qualité d'eau

Après une année 2020 où le dispositif avait été allégé, un suivi de routine de quelques paramètres (notamment transparence, chlorophylle a et cyanobactéries) a été mené sur sept à dix points de la zone centrale du lac au cours de 13 sessions réparties sur toute l'année.

Classiquement, un premier pic de développement de phytoplancton printanier se développe en avril avec déjà le développement de cyanobactéries sur certaines stations (2, 3 au nord-ouest de la zone centrale) avant le rebond printanier de mai / juin (développement du zooplancton et chute liée du phytoplancton) plus ou moins marqué selon les stations. La station 8 notamment (sud lac, au sein des herbiers de nénuphars) conserve une bonne transparence et un faible développement du phytoplancton jusque dans le courant du mois de juillet.

Au cours de l'été, la situation se dégrade avec un très fort développement de phytoplancton qui perdure jusqu'à la fin octobre (médiane des concentrations en chlorophylle a totale comprise entre 227 et 264 µg/l d'août à octobre pour

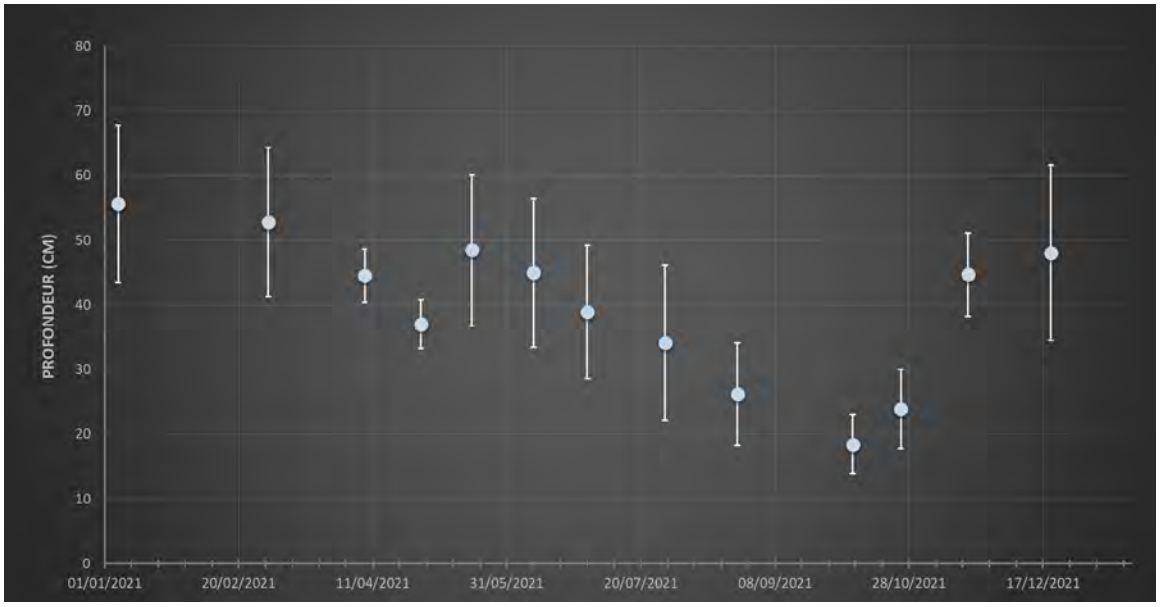


Figure 1 : Transparence moyenne au disque de Secchi (+- ET) en 2021, n=7 à 10

les 9 points mesurés). Le pic de cyanobactérie a lieu au cœur de l'été (août) et décroit ensuite progressivement (max : 168 µg/l de chlorophylle a des cyanobactéries le 25/08/2021 sur le point 13, zone centrale sans végétation au débouché de l'Ognon).

En parallèle de ce suivi interne au lac, les prélèvements hebdomadaires en entrée et sortie du lac se sont poursuivis jusqu'à la fin juin pour obtenir ainsi deux années hydrologiques complètes. Réalisé avec le Syndicat de Bassin Versant (prélèvements amont) et l'Université de Rennes 1 (analyses), ce protocole vise à faire le bilan des nutriments en entrée-sortie du lac. L'analyse de ces données sera effectuée au cours de l'année 2022.

Enfin, un suivi en continu des températures sur 5 points a été poursuivi pendant la majeure partie de l'année. Les données sont en cours de traitement. Il est complété sur deux points de la zone centrale (un au cœur de la zone d'eau libre et un au sein des herbiers de nénuphar) par un suivi en continu entre fin avril et mi-novembre des teneurs en oxygène. Le but de ce dernier suivi est de mieux caractériser l'importance des épisodes d'anoxie du printemps à l'automne. Le graphique ci-après (figure 2.), montre les variations du taux d'oxygène dans l'eau au niveau de la station « nénuphars » (un capteur en sub-surface et un proche du fond). Il illustre les variations très importantes au cours de la journée, typique des milieux eutrophes et très riches en phytoplancton. Les concentrations sont maximales en fin de journée et minimales en fin de nuit. Sur cette période du cœur de l'été, la majeure partie de la colonne d'eau est quasi-anoxique pendant quelques heures chaque matin. L'analyse approfondie de ces nombreuses données (près de 120 000 rien que pour les données d'oxygène) apportera des éléments de compréhensions supplémentaires sur certaines dynamiques (macrophytes, cyanobactérie…).

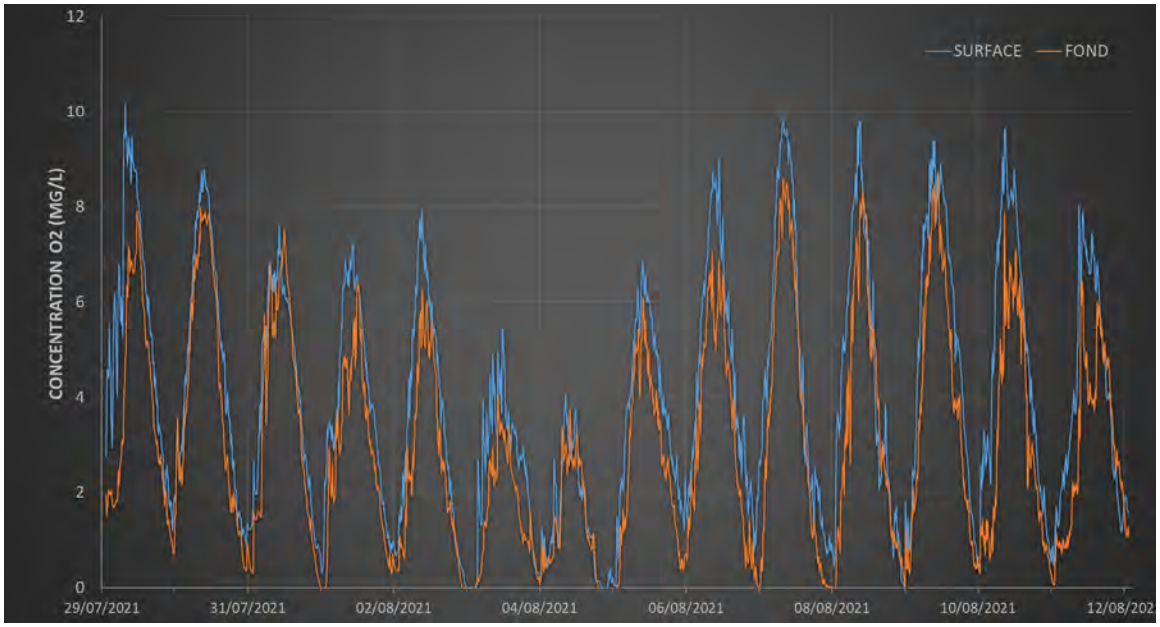


Figure 2 : Variation des concentrations en oxygène dans l'eau pendant quinze jours.

● Bathymétrie de la zone centrale

Onze ans après la précédente bathymétrie, une nouvelle campagne de mesure des profondeurs de la zone centrale du lac été lancée cette année. Les plans d'échantillonnage précédents ont été repris et complétés pour homogénéiser les mesures sur l'ensemble de la zone. Ce sont ainsi près de 2500 points qui devront être mesurés. En 2021, un peu moins de la moitié des points ont été réalisés entre octobre et décembre. Les contraintes de terrain sont fortes puisque ces mesures nécessitent un lac très calme : elles ne peuvent être réalisées que lorsque le vent ne dépasse pas 15km/h.

● Suivi des oiseaux

Les oiseaux constituant un des enjeux majeurs du site, de nombreux suivis leur sont consacrés par l'équipe de gestion de la Réserve, souvent à l'échelle du lac en entier, par Sébastien REEBER (en lien également avec le gestionnaire de la RNR, la Fédération départementale des chasseurs). Quelques éléments saillants de l'année 2021 :

- Oiseaux d'eau hivernants : Plus de 27 000 oies et canards, 7 600 foulques et 20 000 mouettes et goélands ont été recensés lors du comptage international de la mi-janvier (wetlands international). Le Lac de Grand-Lieu constitue un site d'importance international (abritant plus de 1% des effectifs du nord-ouest de l'Europe) pour le Canard chipeau, le Canard pilet, le Canard souchet et le Fuligule milouin. Pour le Souchet, ce sont même 13.5% des effectifs qui stationnaient à la mi-janvier 2021 sur le lac !

- Grands échassiers nicheurs : effectifs totaux en légère baisse par rapport à l'année 2020 qui constituait un record historique pour de nombreuses espèces. La Spatule blanche et l'Ibis falcinelle enregistrent cependant un nouveau record avec respectivement 642 et 113 couples nicheurs. La plupart des autres espèces marquent légèrement le pas en 2021 dans une tendance qui reste globalement positive. Seul le Crabier chevelu se fait plus rare et ne niche désormais plus chaque année, comme cela a été le cas en 2021. Les raisons de son déclin local ne sont pas connues. Un facteur d'explication tient peut-être dans la raréfaction d'une de ses proies habituelles, les grands insectes aquatiques.

- Oiseaux d'eau nicheurs : Année très moyenne pour les canards nicheurs qui, en dehors de l'Oie cendrée et du Tadorne de Belon, montrent tous des effectifs en baisse. La faiblesse de la végétation et son développement très tardif constitue probablement un des éléments clés de ce recul. Les autres facteurs en jeu qui fragilisent ces populations sont la baisse trop brutale du niveau d'eau au printemps et, à l'inverse, les crues tardives qui interviennent régulièrement ces dernières années, la prédation du sanglier ou des dynamiques plus générales défavorables. Côté laro-limicoles, la Guifette moustac a bénéficié d'un report massif des oiseaux de Brière pour atteindre l'effectif le plus élevé de ces 5 dernières années (1355 couples). L'Echasse blanche, qui elle profite de

l'ouverture générale des végétations de roselières, atteint également un effectif intéressant avec 95 couples.

● Suivi des chiroptères

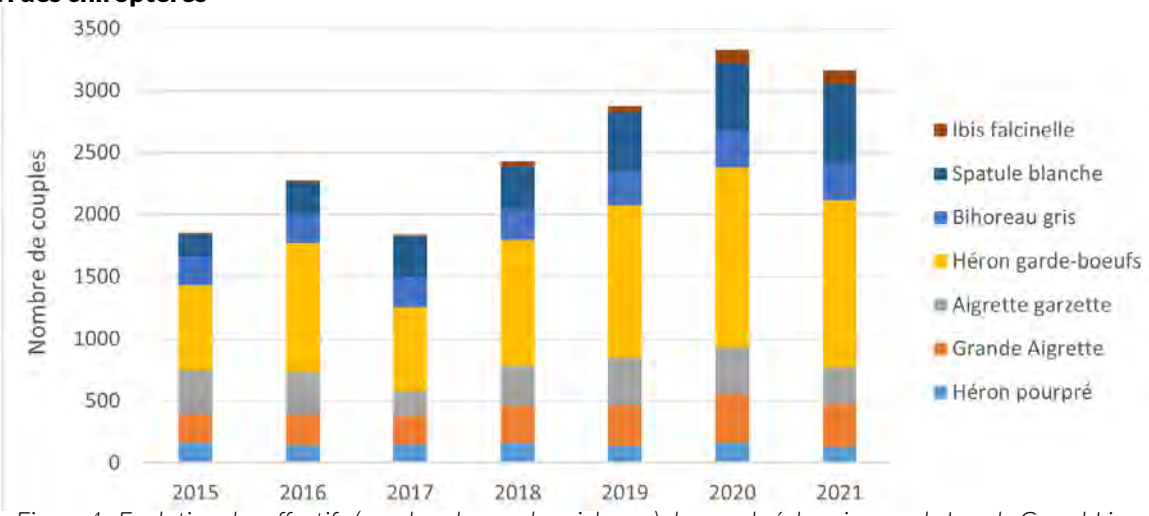


Figure 4 : Evolution des effectifs (nombre de couples nicheurs) de grands échassiers sur le Lac de Grand-Lieu

Afin de combler un déficit de connaissance sur les chiroptères du lac de Grand-Lieu, une étude a été entreprise par la SNPN en 2019 et 2020, basée sur l'utilisation d'un enregistreur passif. Cet appareil, qui se déclenche automatiquement lorsqu'il détecte des ultrasons, a été disposé pour une nuit sur 25 points de la partie centrale du lac et 21 points sur son pourtour immédiat, couvrant les principaux types d'habitats.

Après 71 nuits d'enregistrement et plusieurs mois d'analyse, 19 espèces de chauves-souris ont été contactées, dont six nouvelles espèces pour le lac (Murins de Bechstein, à oreilles échancrées et d'Alcathoé, Noctule de Leisler, Pipistrelle pygmée (très rare en Loire-Atlantique) et Grande Noctule (première mention départementale). Cette étude a aussi mis en évidence que si la diversité des espèces est maximale à l'interface entre bois riverains et zone humide, les chauves-souris sont plus abondantes sur la zone centrale du lac. Grand-Lieu constitue donc un site d'alimentation majeur notamment pour la Noctule commune, la Pipistrelle de Nathusius et le Murin de Daubenton au regard de leur statut dans la région. Cette étude est téléchargeable sur le site web de la SNPN.


Grand rhinolophe

Pour donner suite à cette démarche, un suivi annuel basé sur sept points de la RNN a été mis en place. Sur chaque point, une session a été organisée en juin-juillet et une autre en août-septembre, selon le protocole Vigie-Chiros du MNHN. L'analyse des enregistrements de 2021 se termine, ce qui permettra de les comparer avec ceux des deux années précédentes. Première information intéressante, à point égal, les résultats sont a priori comparables en termes d'activité et de diversité d'une année à l'autre. Par ailleurs, deux nouvelles espèces ont rejoint l'inventaire du lac en 2021 : la Sérotine bicolore, très rare en Loire-Atlantique, et la Sérotine de Nilsson, dont il s'agit là de la seconde mention régionale.

En 2022, en complément de ce suivi de routine, une nuit d'enregistrement sera effectuée chaque décade tout au long de l'année sur un point du nord du lac, afin de mieux cerner les variations d'activité des différentes espèces au cours de l'année.

● Suivi de la colonisation du Lac par les Anguilles

Le lac de Grand-Lieu est « fermé » vers l'aval par un vannage depuis le début des années 1960. Celui-ci constitue un obstacle difficile à franchir (plus ou moins en fonction des années, de la pluviométrie et de manœuvre d'ouvrage) pour les poissons migrateurs dont l'Anguille européenne constitue un élément à fort enjeu sur le lac. Une passe à « civelle » est en place pour permettre des remontées constantes quelles que soient les conditions d'ouverture

du vannage. Son suivi est effectué chaque printemps par interception des poissons empruntant la passe, tri et dénombrement. En 2021, le suivi s'est étalé du 17 mars au 23 juillet. Une nuit sur deux a été suivie en moyenne. Le résultat est très mauvais puisque c'est le plus bas depuis plus de 15 ans et la mise en place de ce suivi standardisé. En moyenne 115 jeunes anguilles ont été captées par nuit suivie, ce qui représente seulement 5 % du maximum connus (2229 anguilles / nuit en 2018). Des écoulements tôt en saison suivis d'une fermeture du vannage précoce (lié à un printemps très secs) constituent une des explications locales de ces faibles remontées. La situation de l'anguille reste globalement précaire (classée en danger critique d'extinction au niveau mondiale, UICN, 2020).


Anguille d'Europe

• Inventaire des diptères et hyménoptères

Après la phase de terrain menée en 2019 et les principales opérations de tris et d'identification menées en 2019 et 2020, les rendus globaux de l'étude sur l'inventaire des diptères et hyménoptères des réserves de Grand-Lieu ont été publiés en 2021 par le GRETIA–Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricains (Herbrecht et al, 2021). Quelques résultats avaient été annoncés dans les précédents rapports d'activités. Ce sont 27 familles de diptères et d'hyménoptères qui ont fait l'objet d'un travail d'identification approfondie. Tous les échantillons ne sont pas encore traités (82% des récoltes ont fait l'objet d'un premier tri). Pour mémoire, ce sont six stations qui ont fait l'objet de captures par piégeage passif en 2019, sur les réserves nationale (gérée par le SNPN) et régionale (gérée par la Fédération départementale des chasseurs) selon le même protocole encadré par le GRETIA.

Ce travail révèle une diversité remarquable et un fort apport à la connaissance de taxons encore peu étudiés sur le site : 445 taxons ont été identifiés parmi lesquels 10 sont nouveaux pour la Région, 6 pour le massif armoricain et 1 pour la France.

68 taxons sont considérés par les auteurs comme remarquables car rares ou menacés (à l'échelle régionale ou nationale). 58 de ceux-ci ont été observés sur la Réserve naturelle nationale, dont 31 uniquement sur celle-ci. Sans surprise, les roselières sont citées comme un des habitats les plus remarquables pour ces cortèges. Des stations plus originales et plus ponctuelles abritent également une diversité remarquable : habitats sableux en bordure de zone d'inondation comme la digue-chausée du nord de la RNN.

Il reste encore un gros travail pour terminer le tri des échantillons, l'identification des échantillons nouveaux et l'élargissement des taxons étudiés (par exemple les hyménoptères apoidea, guêpes et abeilles). Quelques années d'effort en perspective !

Gestion

• Espèces exotiques envahissantes

Une bonne part du travail de gestion concerne la gestion des espèces exotiques envahissantes. Ce sont des actions ciblant la jussie (plante), les rongeurs (ragondin et rat musqué), l'Ibis sacré et l'Erismature rousse qui sont menées tout au long de l'année pour essayer de limiter leur impact sur les écosystèmes et certaines espèces.

Pour l'Erismature rousse, la SNPN est partenaire associé d'un programme européen Life mené par l'Office français de la biodiversité. Ce petit canard nord-américain introduit en Angleterre dans les années 1950/1960 s'est répandu en Europe jusqu'à atteindre le sud de l'Espagne et les sites de nidification de l'Erismature à tête blanche, canard le plus menacé d'Europe. Plus compétitive et en l'absence d'action, l'Erismature rousse aurait fait disparaître l'Erismature à tête blanche (par dilution génétique, les deux espèces se reproduisant de façon croisée).
Un plan d'éradication de l'Erismature rousse en Europe est ainsi décidé par le Convention de Berne. Le programme Life actuel en est une de ses déclinaisons. Il prévoit le renforcement de la détection, des interventions rapides et un contrôle renforcé des érismatures captives. Une équipe de l'OFB est ainsi dédiée à ce travail. Sur Grand-Lieu, les actions sont menées par l'équipe de la SNPN du printemps à l'automne et avec l'équipe de l'OFB en hiver sur des méthodes expérimentales. L'enjeu étant de pouvoir éliminer les érismatures rousses sans dérangement ni impact sur les autres espèces.
En 2021, des opérations de fin


Erismature roux mâle

d'hiver ont été couronnées de succès (prélèvement de 13 oiseaux) malgré le faible nombre d'oiseaux sur place à Grand-Lieu (14 individus dénombrés à la mi-janvier). Les différentes opérations menées sur l'année ne laissaient qu'un très faible nombre d'oiseaux en début d'automne.

Le début de l'hiver 2021/2022 était cependant marqué par le retour d'une soixantaine d'oiseaux sur le lac en décembre, dont la provenance est inconnue. Cela souligne l'importance de la coordination des actions à l'échelle nationale et surtout européenne (un noyau conséquent d'oiseaux se développe depuis quelques années aux Pays-Bas.

● Entretien des matériels

Au-delà de la maintenance classique des équipements, locaux et matériels, l'année 2021 a été mise à profit pour renouveler totalement l'observatoire de l'Ile de la Capitaine, particulièrement utile pour le suivi des oiseaux d'eau en hiver. Le nouvel observatoire, plus sécurisé, a été entièrement réalisé en régie par Philippe GALLAIS, technicien de la Réserve. Il est en place depuis le début de l'année 2022.

● Entretien des douves, prairies…

Le réseau hydraulique fait l'objet d'un entretien régulier. C'est en particulier le débouché des canaux principaux du nord de la Réserve qui sont entretenus et dévasés régulièrement pour permettre la continuité piscicole mais également et surtout de la circulation du gestionnaire ! Le canal de l'Etier a également fait l'objet d'une opération de curage par la concentration des débits sur celui-ci fin mars pendant 5 jours en fermant le débouché principal (débouché du canal Guerlain vers le vannage) par le batardeau dit du « Pont Mary ».

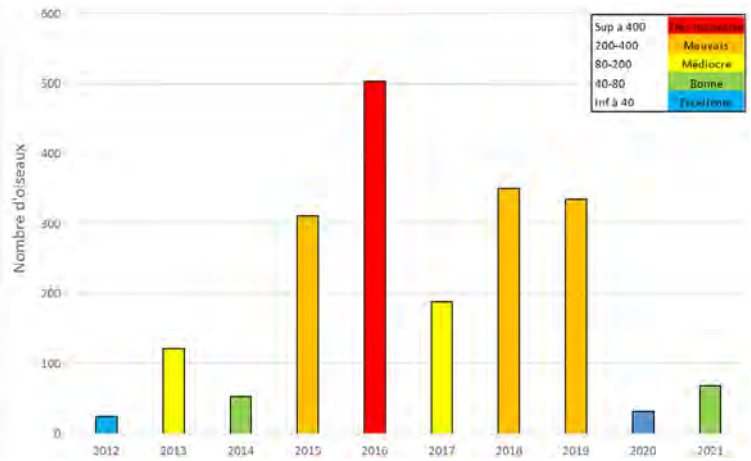


Les rares prairies de la Réserve sont gérées par le pâturage de deux chevaux et par une fauche tardive annuelle.

● Surveillance de la mortalité des oiseaux par le botulisme

Chaque été, l'équipe de la réserve surveille la reprise de la mortalité par le botulisme. Les oiseaux meurent du fait des toxines secrétées par certaines bactéries présentes dans le milieu. En fonction des conditions stationnelles et hydrométéorologiques (et probablement d'autres facteurs inconnus), les risques de développement de l'épizootie sont plus ou moins forts. Le seul moyen de prévenir un emballement du phénomène consiste au ramassage des cadavres d'oiseaux qui, sinon, deviennent à leur tour une source de contamination. En 2021, un épisode restreint de mortalité a eu lieu fin juillet / début août. Il est resté contenu puisque ce sont 68 oiseaux qui ont été collectés lors des tournées de surveillance sur la RNN. A près de 60% ce sont des Canards colverts qui succombent. Ce niveau de mortalité est très raisonnable et constitue plutôt une bonne année (max de ces dix dernières années : 503, moyenne 2012-2021=199).





Botulisme : évolution des effectifs d'oiseaux collectés

Accueil et médiation

Si la Réserve naturelle nationale est interdite d'accès au public pour la tranquillité de sa faune, nombreuses sont les actions entreprises par l'équipe SNPN pour une meilleure prise en compte de la biodiversité de Grand-Lieu et sa reconnaissance à de nombreux niveaux.

Cela passe bien sûr par un partenariat privilégié avec la Maison du Lac de Grand-Lieu dont la mission principale est l'accueil du public en bordure de la Réserve naturelle nationale. Quelques actions mises en œuvre en 2021 :

- Rencontres d'équipes afin de connaitre les missions et rôles de chacun, identifier des axes de travail commun, besoins de formation, organiser la communication ;
- Animations et évènements en commun (concertation pour l'élaboration de nos programmes d'animation 2022 respectifs Maison du Lac / SNPN RNN, élaboration avec une 20aine d'autres partenaires du programme des Journées mondiales de zones humides 2022 ; élaboration du projet scolaire « Passeport Civisme pour 6 classes de CM2 de Pornic », animation et communication conjointe de l'évènement grand public le *Jour de la nuit*…) ;


Animation à la réserve

- Formation par la SNPN de l'équipe d'animation, agents d'accueil et chargée de communication de La Maison du lac : sortie de terrain ;
- Participation conjointe au Conseil scientifique de chaque structure ;
- Communication commune (accueil commun de la presse, communiqué de presse sur Fête de la science et Jour de la nuit à destination de la presse professionnelle, nationale et/ou à portée scientifique (La Croix, Sciences et Vie Junior, Mon Quotidien…), relecture de la nouvelle page sur le site internet : partenariat Maison du Lac / SNPN…) ;
- Implication dans le travail visant à renouveler la scénographie de la Maison du Lac (participation au comité technique, accueil et encadrement de l'équipe de tournage…

Le gestionnaire participe également au réseau élargi d'acteurs de l'éducation à l'environnement, de l'animation et du tourisme afin de s'informer sur les projets développés en lien avec la fréquentation, le tourisme et de rappeler les intérêts du site et leur compatibilité ou non avec des projets de développement :

- Rencontre des acteurs de l'éducation à l'environnement autour du lac lors de la réunion préparatoire des Journées mondiales des zones humides ;
- Rencontre des salariés du CPIE Logne et Grand. Objectif : connaitre les missions et rôle de chacun, élaboration d'un partenariat pour la prise en compte, la valorisation et la gestion des petites zones humides du bassin versant du lac de Grand-Lieu ;
- Participation au comité de pilotage du Marais de l'île à Pont-Saint-Martin ;
- Participation au comité de pilotage de la Coulée Verte à la Chevrolière ;
- Participation aux Ateliers du territoire « Vivre et travailler à proximité de l'aéroport et du lac » ;
- Rencontre des acteurs de l'éducation à l'environnement de ville de Bouaye ;
- Organisation et animation d'une rencontre pour les acteurs du tourisme (public relais d'hébergeurs, traiteurs, représentants de l'Office de tourisme de Grand-Lieu Communauté et des mairies riveraines) en partenariat avec la FDC44 et Loire Atlantique développement...

Plus largement, la SNPN essaie d'accompagner les projets en matière de protection, gestion et valorisation des espaces naturels autour de Grand-Lieu :

- Site Natura 2000 (participation au comité de pilotage, suivi expérimental des effets du retard de fauche dans le cadre d'un AMI de l'OFB avec le Syndicat de Bassin Versant, La FDC44 et la Chambre régional d'agriculture, travail sur la nouvelle cartographie de végétation pilotée par le SBV de Grand-Lieu,…) ;



- RNR : participation au comité consultatif, échanges permanents avec le gestionnaire, travail sur le renouvellement du plan de gestion de la RNR… ;
- Suivi LIMAT : nouveau protocole destiné à échantillonner afin d'avoir une meilleure connaissance des oiseaux d'eau à l'échelle nationale. Réalisation de 5 carrés-échantillons sur la RNN.

La problématique de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques étant toujours aussi préoccupante et importante pour la qualité des écosystèmes du lac, l'investissement de la SNPN ne faiblit pas sur ces questions et dans les instances autour du SAGE de Grand-Lieu :

- Commission Locale de l'Eau et au bureau de la CLE
- Commission « lac » du SAGE ;
- Commission « gestion quantitative » qui s'est notamment penchée sur le lancement d'une étude Hydrologie, Milieu, Usages, Climats destinée à se projeter sur l'avenir et les questions de disponibilités / prélèvements en eau sur le bassin versant ;
- Comité de suivi des niveaux d'eau du lac, restitution de l'étude bilan mi-parcours du règlement d'eau.

Le conseil scientifique de la Réserve naturelle, une des instances accompagnant le gestionnaire, a été renouvelé en 2021 par Arrêté préfectoral (01 juin). Un travail important a été mené avec la DREAL des Pays de la Loire et les nouveaux Président et Vice-Président du Conseil (Alain CRAVE et Jean-Marc PAILLISSON) pour renouveler ce conseil. Dix des 19 membres sont nouveaux. Différentes disciplines et origines géographiques sont regroupées dans ce conseil scientifique qui a pour mission d'accompagner l'état et le gestionnaire de la RNN. Des partenaires sont également associés officiellement à ce conseil : Maison du Lac, PNR Brière, FDC 44 en tant que gestionnaire de la RNR.

Enfin différentes actions de communication grand public ou publics spécialisés ont été menées en 2021 à des échelles très différentes. Il s'agit par exemple :
- Tournage de l'émission « C'est toujours pas sorcier » (France 5) sur les zones humides ;
- Tournage d'un reportage diffusé sur Arte au Journal télévisé ;
- Conférence au Festival internationale du Film Ornithologique de Ménigoute ;
- Conférence sur les Espèces exotiques envahissantes sur le stand France Nature Environnement au Congrès mondial de la Nature de l'UICN à Marseille ;
- Intervention lors des Journées Migrateurs de LOGRAMI (Loire Grands Migrateurs) sur l'anguille européenne et la problématique d'échappement (intervention avec le MNHN, CESCO Dinard).

Toutes ces actions sont permises grâce au soutien sans faille de l'Etat via la DREAL, des Pays de la Loire

ainsi que la participation des partenaires suivants (liste non exhaustive)

Retrouvez-nous :

À PARIS
Société nationale de protection de la nature
SNPN
44 rue d'Alesia
TSA 31453
75158 Paris CEDEX 14

+33 1 43 20 15 39
contact@snpn.fr

EN CAMARGUE
Réserve naturelle nationale de Camargue
La Capelière
C134 de Fiélouse
13200 Arles

+33 4 90 97 00 97
reservedecamargue@espaces-naturels.fr

À GRAND–LIEU
Réserve naturelle nationale du Lac de Grand-Lieu
La Chaussée
44830 Bouaye

+33 2 40 32 62 81
rnn.grandlieu@snpn.fr

Rapport d'activité 2021
Publication : 2022
Directeur de publication : Rémi Luglia
Comité de relecture : Conseil d'administration et membres du Bureau
Rédaction : Mouna Abkari, Bénédicte Caille-Malpel, Aline Deprince, Christophe Eggert, Gaël Hemery, Jean-Marc Gillier, Rémi Luglia, Delphine Nicodeme, et toutes les équipes de la SNPN.
Illustrations : Adobe Stock, Silke Befeld (pour la Camargue), Jean-Marc Gillier, Christelle Priot (pour Grand-Lieu), Delphine Nicodeme
Mise en page : Delphine Nicodeme

© Tous droits réservés


SNPN
PROTÈGE LA NATURE DEPUIS 1854